

TABLEAU ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

AOÛT 2016

Cahier II : Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective



AUTEURS

Ce tableau de bord est piloté à l'Institut Supérieur des Métiers par Mme Catherine Elie, directrice des Études et du développement économique.

Assistante : Hella Louzir

Infographie : Sabine Galdemar

L'ISM souhaite que la diffusion des résultats de cette étude soit la plus large possible.
Les citations doivent mentionner la source.

© Institut Supérieur des Métiers – Août 2016 – ISBN 978-2-911042-49-2

REMERCIEMENTS

Les travaux sont menés à l'appui d'un groupe de travail composé des personnalités suivantes :

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - APCMA

- **M. François-Xavier HUARD**, Directeur du Service de la compétitivité des entreprises
- **M. Jonathan LEFEVRE**, Chargé d'études statistiques, Service de la compétitivité des entreprises
- **M. Jean-Michel CASTAGNE**, Directeur de la mission informatique, direction de la compétitivité des entreprises et de la gouvernance

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage – CNATP

- **M. Yves CRITON**, Secrétaire Général

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - CAPEB

- **Mme Sophie GOURVENEC-GUERIZEC**, Direction des affaires économiques

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication - CNAMS

- **Mme Aude LECROART**, Chargée de mission, service juridique

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail - CGAD

- **Mme Isabelle FILLAUD**, Chef du Département Affaires juridiques, économiques et européennes

Direction Générale des Entreprises - DGE

- **M. Bruno GEERAERT**, Chef du Bureau de l'Artisanat et de la restauration
- **Mme Anne FAUCONNIER**, Adjointe au Chef du Bureau de l'Artisanat et de la restauration
- **M. François-Pierre GITTON**, Chef du Bureau des études sur le tourisme et les catégories d'entreprises
- **M. Jean-Christophe LOMONACO**, Adjoint de l'Unité Catégorie d'entreprises

Union Nationale des Entreprises de Coiffure - UNEC

- **Mme Isabelle ROY**, Directrice du service qualité et développement économique, responsable du service adhésion

Union Professionnelle Artisanale - UPA

- **Mme Nathalie ROY**, Conseillère technique chargée des affaires économiques

Sommaire

Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective 5

Une pluralité de secteurs

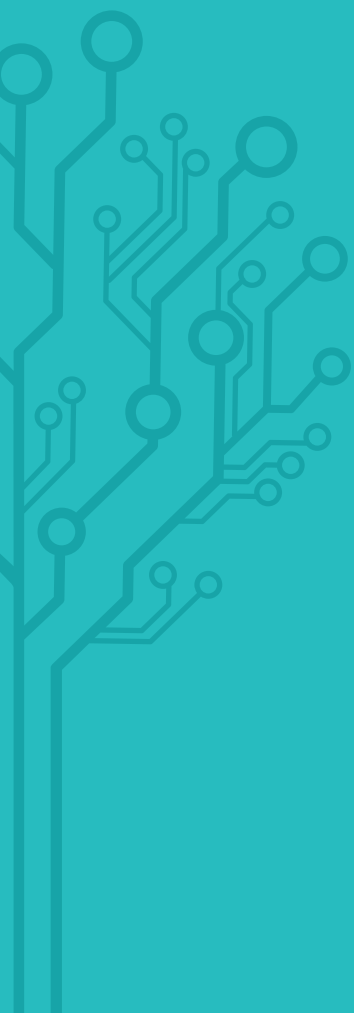
1	Plus d'un million d'entreprises, 4 grandes familles d'activités	6
2	70 % des entreprises et des emplois salariés sont concentrés dans une trentaine d'activités	7
3	Des métiers rares	9
4	Activité et taille des entreprises: trois modèles économiques	10
5	Activité et choix du statut juridique	12
6	Métiers des villes, métiers ruraux	13
7	Une majorité d'emplois ouvriers et un large spectre de professions exercées	15
8	Des secteurs très ouverts à l'emploi des jeunes	16
9	Hommes et femmes salariés, leur poids parmi les salariés des secteurs de l'artisanat	18

Des métiers en mouvement

10	La forte dynamique entrepreneuriale bouleverse la composition du tissu d'entreprises et les emplois	22
11	De plus en plus d'entreprises unipersonnelles	24
12	La taille moyenne des entreprises employeuses est en baisse, sauf dans l'alimentation	25
13	Le rebond de l'artisanat de l'alimentation	27
14	L'artisanat du BTP	32
15	Les services: une progression ralentie	39
16	L'artisanat de fabrication fragilisé	46

Annexe méthodologique 53

Une pluralité de secteurs



1 Plus d'un million d'entreprises, 4 grandes familles d'activités

L'artisanat de l'alimentation comprend les métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, etc.), les TPE de l'industrie agro-alimentaire (conservation de fruits, etc.), la fabrication de plats à emporter (crêpes, pizzas, etc.).

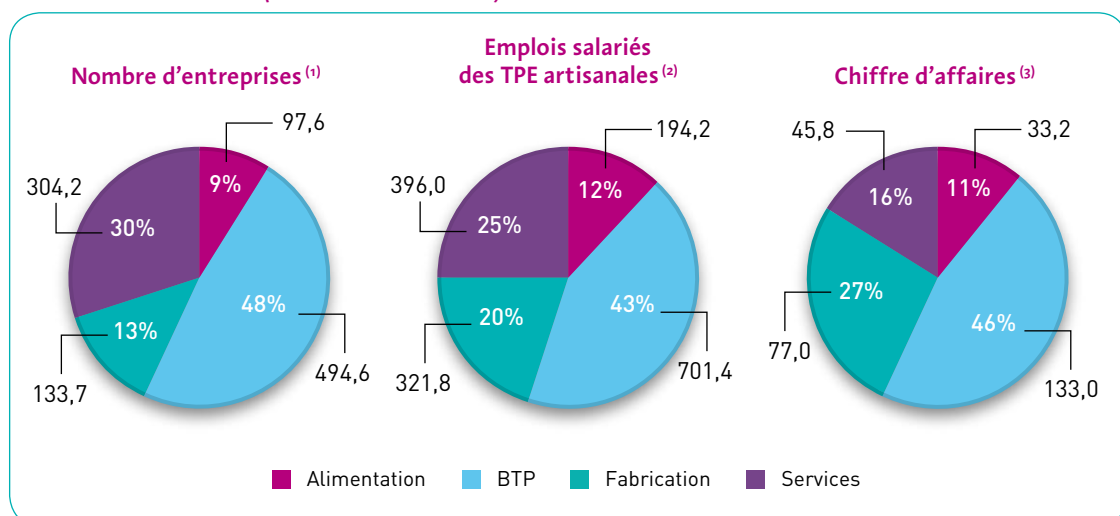
Le secteur du bâtiment et des travaux publics regroupe les métiers du gros œuvre (maçonnerie, charpente), de second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage, etc.), de terrassement, de génie civil.

Relèvent de l'artisanat de fabrication toutes les TPE des activités manufacturières : le travail

du bois et l'ameublement, la fabrication textile, l'habillement, l'imprimerie, le travail des métaux, la mécanique générale et la sous-traitance industrielle, la bijouterie-joaillerie, la prothèse médicale, le travail du verre, de la céramique, etc.

Le secteur des services englobe notamment les transports (taxis, entreprises de déménagement, ambulances), la coiffure et l'esthétique, la blanchisserie, la cordonnerie, la réparation d'appareils électroménagers, de communication, les services automobiles, etc.

**Nombre d'entreprises (en milliers) – Emplois salariés des TPE artisanales (en milliers)
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)**



Sources : (1) INSEE, dénombrement des entreprises 2014 – entreprises ayant une activité artisanale à titre principal. Alimentation : hors 4781Z, hors 5610C. (2) ACOSS-URSSAF – emplois salariés en 2014 (hors apprentis et hors salariés du régime MSA) dans les TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des activités artisanales. Alimentation : hors 4781Z, hors 5610C. (3) Insee, Esane 2013 – traitement DGE. Alimentation : hors 4781Z, hors 5610C.

2 70 % des entreprises et des emplois salariés sont concentrés dans une trentaine d'activités

Les activités artisanales recouvrent près de 330 codes de la Nomenclature d'Activité Française, chacune présentant un tissu d'entreprises et un poids dans l'emploi salarié à dimension très variable. 25 activités comptent plus de 10 000

entreprises (il s'agit principalement d'activités du Bâtiment et des Services).

Les 5 premiers secteurs au sein de chaque famille concentrent plus de la moitié des emplois salariés.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Dans le BTP, la plupart des activités sont exercées par un tissu dense d'entreprises (le génie civil faisant exception). Au premier rang figure la

maçonnerie générale, qui est aussi la première activité artisanale en terme d'entreprises, d'emplois salariés et de chiffre d'affaires.

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Nombre d'emplois salariés (en milliers)	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)
4399C - Travaux de maçonnerie générale	84,3	133	18,7
4321A - Travaux d'installation électrique	59,2	68,7	9,8
4334Z - Travaux de peinture et vitrerie	56,2	62,9	9,0
4332A - Travaux de menuiserie bois et PVC	45,2	63,2	11,3
4322A - Travaux d'installation d'eau et gaz	38,5	43,8	9,1
4331Z - Travaux de plâtrerie	23,0	26,3	4,5
4333Z - Travaux de revêtement des sols	22,9	26,1	4,0
4322B - Travaux d'inst. d'équip. thermiques	19,8	37,4	7,2
4120A - Construction de maisons individuelles	19,4	33,3	7,4
4312A - Travaux de terrassement	17,4	31,6	6,4

SERVICES

Le palmarès des 5 premières activités de service met en tête la coiffure, qui occupe aussi le 2^e rang des activités artisanales. L'activité réalisant le CA le

plus élevé est la réparation automobile. Suivent le transport par taxis, les soins de beauté et le nettoyage des bâtiments.

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Nombre d'emplois salariés (en milliers)	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)
9602A - Coiffure	74,4	88,9	6,2 *
4520A - Entret. et répar. de véhicules auto. légers	43,6	87,7	16,1
4932Z - Transports de voyageurs par taxis	33,6	17,6	3,1 *
9602B - Soins de beauté	32,0	18,5	1,6
8121Z - Nettoyage courant des bâtiments	22,9	35,4	2,3
4776Z - Commerce de détail de fleurs	12,2	19,4	3,0

Sources : Nombre d'entreprises : INSEE, Dénombrement des entreprises 2014 (base : entreprises artisanales) – Emplois salariés : ACOSS-URSSAF, salariés employés en 2014 dans les établissements artisanaux de moins de 20 salariés – Chiffre d'affaires (hors apprentis) : INSEE, ESANE : CA hors taxe en 2013 des entreprises de moins de 20 salariés. * Le montant indiqué est celui de l'ensemble des entreprises actives dans l'activité (toutes tailles, en raison d'un secret statistique sur la tranche d'effectifs des 10-19 salariés).

ALIMENTATION

Dans l'alimentation, les activités les plus représentées sont celles des métiers de bouche. Le premier secteur en nombre d'entreprises et d'emplois salariés est la boulangerie-pâtisserie, devant la fabrication de plats à emporter, secteur en plein essor, puis la boucherie, le commerce sur éventaires et marchés, la pâtisserie et la charcuterie.

À noter : deux secteurs plus restreints en nombre d'entreprises pèsent lourds en matière d'emplois et de chiffre d'affaires : d'une part la fabrication de vins effervescents (vins de champagne : 144 entreprises, 509 salariés et un CA de 1,6 Md€); d'autre part, la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (162 entreprises, 1 166 salariés et un CA de 1,4 Md€).

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Nombre d'emplois salariés (en milliers)	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)
1071C - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	30,8	108,4	9,7 *
5610C-Fabrication de plats à emporter	27,9	ND **	ND **
4722Z - Commerce de détail de viandes	13,9	32,3	5,6 *
4781Z - Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	5,3	ND **	ND **
1071D - Pâtisserie	4,0	10,4	1,2 *
1013B - Charcuterie	3,8	9,8	2,3 *
4723Z - Commerce de détail de poissons	1,8	4,1	0,6 *

FABRICATION

L'artisanat de fabrication regroupe un grand nombre d'activités (220), dont beaucoup sont des activités de niche. Les deux premières activités en nombre d'entreprises (fabrication de meubles et de vêtements de dessus) ne sont pas les plus employeuses de salariés, ce privilège revenant à la mécanique industrielle. La réparation de machines et équipements industriels, la fabrication

de matériel chirurgical et dentaire font partie également de ce palmarès. Par ailleurs, deux activités en développement sont fortement employeuses : la fabrication de structures métalliques (2 900 entreprises, 4 000 emplois salariés et un CA de 2,6 Md€); la récupération de déchets (1 900 entreprises, 7 400 emplois salariés et un volume d'activité de 2,7 Md€).

	Nombre d'entreprises (en milliers)	Nombre d'emplois salariés (en milliers)	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)
3109B – Fab. d'autres meubles	9,7	6,0	0,8
1413Z - Fabrication de vêtements de dessus	8,1	6,0	1,2
3312Z – Rép. de machines et équip. mécaniques	7,7	12,1	2,9
3250A – Fab. de matériel médico-chirurgical et dentaire	6,8	14,3	1,8
2562B - Mécanique industrielle	5,7	28,9	4,0
1812Z - Autre imprimerie (labueur)	4,4	13,9	2,2

Sources : Nombre d'entreprises : INSEE, *Dénombrement des entreprises 2014* (base : entreprises artisanales) – Emplois salariés : ACOSS-URSSAF, *salariés employés en 2014 dans les établissements artisanaux de moins de 20 salariés* – CA : INSEE, *ESANE : CA hors taxe en 2013 des entreprises de moins de 20 salariés*.

* Le montant indiqué est celui de l'ensemble des entreprises actives dans l'activité (toutes tailles, en raison d'un secret statistique sur la tranche d'effectifs des 10-19 salariés). ** Les activités 5610C et 4781Z sont en partie artisanales. Les emplois salariés et le CA relevant des seules entreprises artisanales ne sont pas disponibles.

3 Des métiers rares

L'artisanat compte également un grand nombre d'activités de niches et de métiers rares. En 2014, 115 activités de fabrication ou de construction étaient ainsi exercées par moins d'une centaine d'entreprises.

ALIMENTATION

Ces métiers concernent la fabrication de certains produits agro-alimentaires, pour lesquels le processus d'industrialisation a conduit à la disparition progressive du tissu artisanal : fabrication de malt, produits amylacés (3 entreprises en activité en 2014), industrie des eaux de table (9), fabrication de beurre (4), de produits laitiers (37), de lait et produits frais (64), de sucre (12), travail des grains (27), production de boissons fermentées (26), fabrication d'huiles et graisses raffinées (54).

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Les entreprises artisanales sont peu nombreuses dans les activités du génie civil qui opèrent sur de gros chantiers : construction et entretien de tunnels (1 entreprise en activité en 2014), construction de voies ferrées (42), d'ouvrages d'arts (48).

FABRICATION

C'est dans ces activités que l'on trouve le plus de niches de spécialités, soit dans des métiers fortement industrialisés, soit dans des métiers d'art :

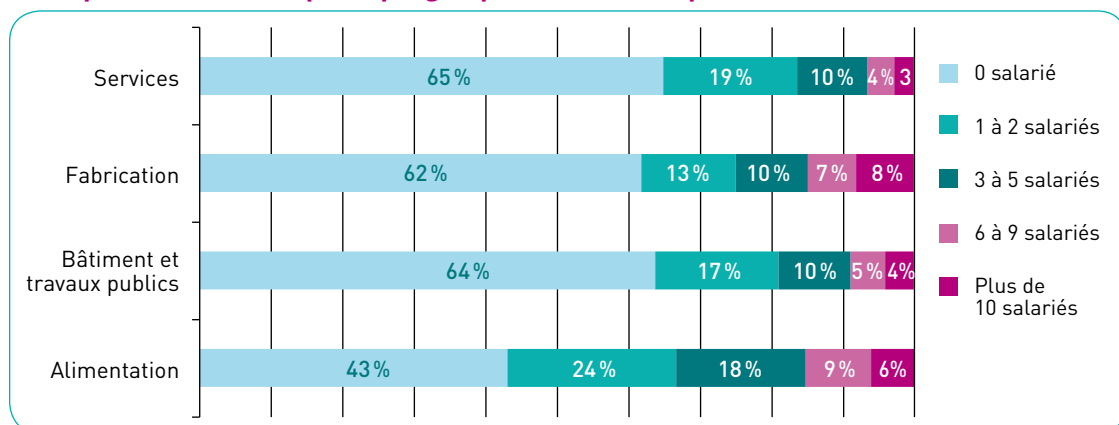
- Secteur du papier et de l'imprimerie : fabrication de pâte à papier (1 entreprise en activité en 2014), de papier peint (7), d'articles en papier (19), de papier et carton (45), d'emballages en papier (46), de carton ondulé (64).
- Matériaux de construction : fabrication de caoutchouc (4), de sel (10), de ciment (3), d'ouvrages en fibre-ciment (8), de fibres de verre (10), d'appareils sanitaires en céramique (10), de fibres artificielles (11), de produits explosifs (11) et abrasifs (11), de gaz industriels (11), extraction de tourbe (14), fabrication de colorants (14), de verre plat (14), de chaux (15), de plâtre (16), de colles (21), de mortiers (26), de produits réfractaires (32), de pesticides (38), de pneumatiques (50), de produits azotés et d'engrais (61) de carreaux en céramique (64), de briques (90).
- Travail des métaux : sidérurgie, laminage (4), étirage (3), tréfilage (6), fabrication de fûts (7), d'emballages métalliques (12), fonderie d'acier (13), de fonte (19), de métaux légers (59), production de métaux précieux (20), métallurgie du plomb et zinc (14), du cuivre (14), de l'aluminium (47), fabrication de réservoirs (37), de générateurs de vapeur (34), de vis et boulons (41), de radiateurs (42), d'engrenages (48), de fours (61), d'articles de robinetterie (63), de machines spécialisées pour l'industrie...
- Textile-habillement : fabrication de non-tissés (15), d'articles chaussants (19), de tapis et moquettes (36), apprêt et tannage des cuirs (67), fabrication d'étoffes à maille (77), de ficelles, cordes et filets (90), d'articles en fourrure (99)
- Fabrication d'articles divers : frappe de monnaie (1), de câbles de fibre optique (10), d'articles de broserie (26), de fils et câbles électroniques (77)
- Travail du bois : fabrication de parquets assemblés (16), de placages (70).

4 Activité et taille des entreprises : trois modèles économiques

La structure des entreprises est fortement dépendante de l'activité. Les trois modèles économiques d'entreprises (entreprises sans salarié, « petites » entreprises artisanales de 1 à 5 salariés, entreprises de plus de 6 salariés) sont ainsi plus ou moins présents selon les familles d'activité.

- Les entreprises du bâtiment et des services ont des structures de taille relativement voisines : 90 % d'entre elles ont moins de 6 salariés ; au sein de ces familles, seuls deux groupes d'activités se distinguent par une taille plus élevée :
 - les activités du génie civil, dans le secteur du bâtiment et travaux publics ;
 - les services automobiles, dans le secteur des services.
- Dans les activités de fabrication, deux modèles dominent : l'entreprise sans salarié ou, a contrario, l'entreprise de plus de 6 salariés. Les contrastes sont forts selon les secteurs :
 - 82 % des entreprises du textile et 79 % de l'ameublement sont sans salarié ;
 - à l'opposé, 61 % des entreprises du travail des métaux sont des structures employeuses.
- Les entreprises de l'alimentation sont marquées par un moindre poids des « solos » (43 %) au profit des structures de tailles plus élevées.

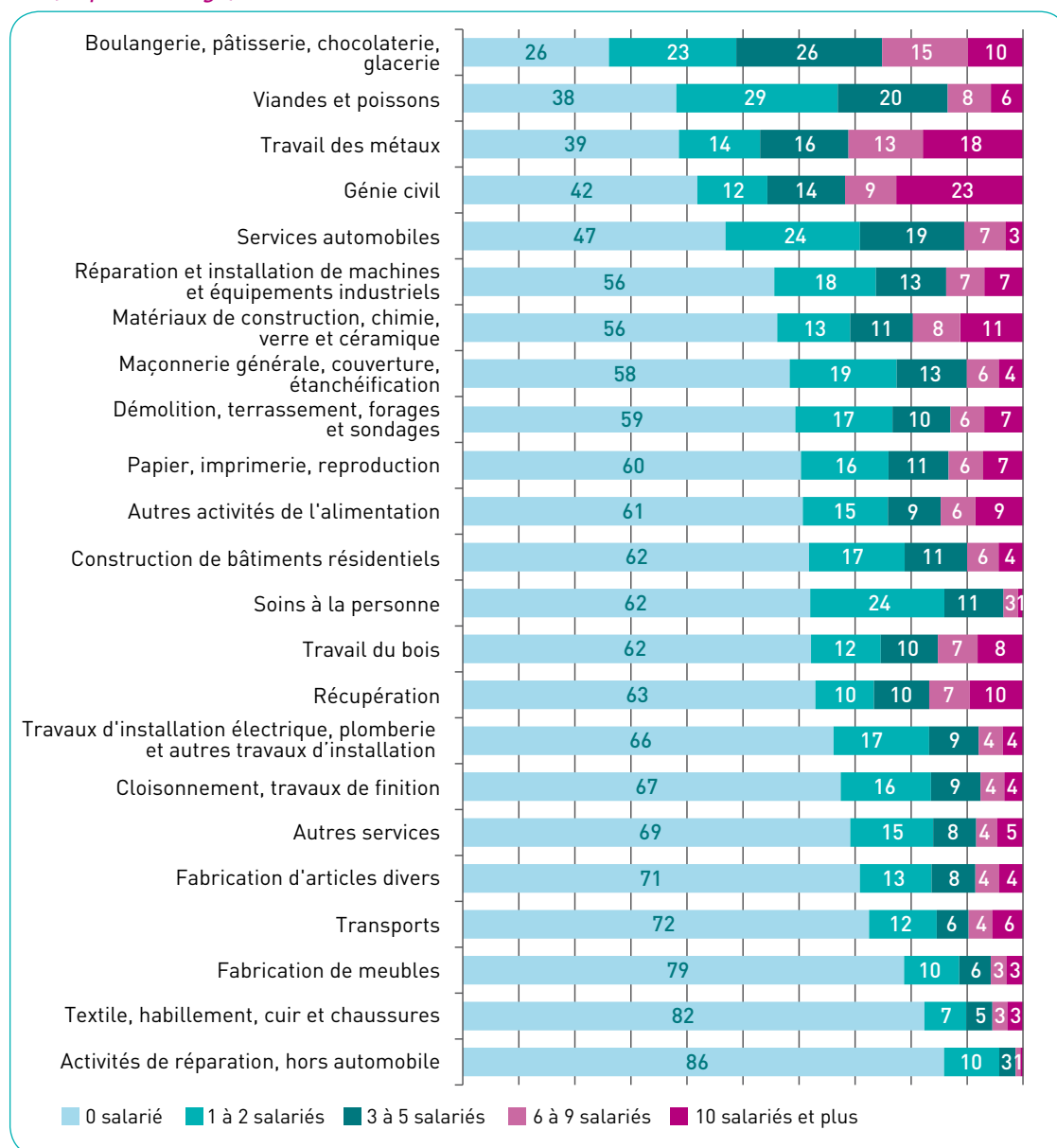
Répartition des entreprises par groupes d'activités et par tailles d'effectifs salariés en 2014



Source : INSEE, base de données « dénombrement des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises exerçant une activité principalement artisanale – traitement ISM

II. Secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Répartition des entreprises par groupes d'activités et par tranches d'effectifs salariés en 2014 (en pourcentage)



Source : INSEE, base de données « dénombrement des entreprises, champ marchand non agricole ». Entreprises exerçant une activité principalement artisanale – traitement ISM.

5 Activité et choix du statut juridique

L'exercice en entreprise individuelle est majoritaire (62 %) dans les activités de services (hors services automobiles), dans les travaux de finition du BTP, dans le textile-habillement (65 %), le travail du bois, la fabrication de meubles (69 %) et la fabrication d'articles divers. Plusieurs facteurs

déterminent le choix du statut : le niveau d'investissement, la taille, le choix du régime social et fiscal. De plus en plus d'entreprises optent pour le statut de SAS : 15 % dans le travail des métaux ; 12 % dans les matériaux de construction, chimie, verre et céramique ; 17 % dans le génie civil.

Catégories juridiques des entreprises artisanales par secteurs

	EI	EURL	SARL	SAS	Autres
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	47 %	10 %	39 %	3 %	1 %
Viandes et poissons	49 %	11 %	36 %	4 %	0 %
Autres activités de l'alimentation	45 %	12 %	37 %	5 %	1 %
Ensemble des entreprises artisanales de l'alimentation	47 %	11 %	38 %	4 %	0 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	65 %	6 %	26 %	3 %	-
Travail du bois	52 %	9 %	32 %	6 %	1 %
Papier, imprimerie, reproduction	41 %	11 %	40 %	7 %	1 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	41 %	8 %	36 %	12 %	3 %
Travail des métaux	23 %	13 %	47 %	15 %	2 %
Fabrication de meubles	69 %	8 %	19 %	3 %	1 %
Fabrication d'articles divers	60 %	9 %	25 %	5 %	1 %
Réparation et installation de machines et d'équipements industriels	39 %	15 %	37 %	7 %	2 %
Récupération	50 %	8 %	30 %	11 %	1 %
Ensemble des entreprises artisanales de fabrication	47 %	10 %	33 %	8 %	2 %
Construction de bâtiments résidentiels	19 %	15 %	58 %	7 %	1 %
Génie civil	22 %	15 %	43 %	17 %	3 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	43 %	16 %	36 %	5 %	-
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	49 %	13 %	34 %	4 %	-
Travaux d'instal. électrique, plomberie et autres travaux d'installation	49 %	16 %	30 %	4 %	1 %
Cloisonnement, travaux de finition	57 %	12 %	28 %	3 %	-
Ensemble des entreprises artisanales du BTP	50 %	14 %	32 %	4 %	0 %
Services automobiles	38 %	16 %	42 %	4 %	-
Transports	74 %	7 %	17 %	2 %	-
Activités de réparations, hors automobile	78 %	6 %	14 %	1 %	1 %
Soins à la personne	67 %	10 %	21 %	1 %	-
Autres services	59 %	10 %	27 %	3 %	1 %
Ensemble des entreprises artisanales de services	62 %	10 %	25 %	3 %	0 %
Ensemble des entreprises artisanales	53 %	12 %	31 %	4 %	0 %

Source : INSEE, SIRENE – traitement ISM – base : entreprises artisanales exerçant à titre principal au 1^{er} janvier 2014

6 Métiers des villes, métiers ruraux

La localisation des entreprises est très dépendante de leur activité.

Les entreprises du bâtiment sont globalement présentes dans l'ensemble des communes rurales et urbaines, à l'exception notable des entreprises de travaux publics, moins présentes dans l'agglomération parisienne et de l'activité de construction de bâtiments résidentiels, au contraire principalement parisienne (42 % des entreprises y sont localisées).

Concernant les activités de l'alimentation, le tissu des entreprises de métiers de bouche est moins dense dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants. La fabrication de produits alimentaires est localisée dans la moitié des cas en commune rurale ou de moins de 5 000 habitants. Quant aux entreprises de fabrication de plats à emporter, elles sont plus souvent présentes dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants.

Les activités de fabrication ont des localisations variables selon les secteurs :

- Le travail du bois et la fabrication de meubles

conservent une localisation très rurale, de même que les activités de travail des métaux, de fabrication de matériaux, de chimie, verre et céramique.

- Les entreprises du papier/imprimerie sont plus concentrées dans les moyennes et grandes villes et dans la région parisienne, de même que les entreprises de fabrication de prothèses et de bijouterie (regroupées dans la fabrication d'articles divers). 28 % des entreprises du textile sont localisées dans l'aire urbaine parisienne, notamment pour la fabrication de vêtements et accessoires. En dehors de ces activités, le tissu des entreprises de fabrication est moins dense dans l'unité urbaine de Paris, probablement en raison des coûts d'accès au foncier.

Enfin, sans surprise, les entreprises de services sont moins rurales. Leur tissu est particulièrement dense dans les grandes agglomérations et dans l'aire urbaine de Paris. Dans les activités de transport, un tiers des entreprises sont ainsi localisées dans l'agglomération parisienne.

Secteurs	Communes rurales et unités urbaines < 10 000 habitants	De 10 000 à 99 999 habitants	> 100 000 habitants
Alimentation	38 %	21 %	41 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	42 %	21 %	37 %
Viandes et poissons	39 %	22 %	39 %
Fabrication de plats à emporter	27 %	23 %	50 %
Autres activités de l'alimentation	56 %	19 %	25 %
Bâtiment et travaux publics	41 %	18 %	41 %
Construction de bâtiments résidentiels	23 %	13 %	64 %
Génie civil	36 %	20 %	44 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	59 %	16 %	25 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	45 %	18 %	37 %
Travaux d'installation électrique, plomberie	41 %	17 %	42 %
Cloisonnement, travaux de finition	40 %	18 %	42 %
Fabrication	40 %	20 %	40 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	30 %	17 %	53 %
Travail du bois	60 %	17 %	25 %
Papier, imprimerie, reproduction	26 %	21 %	53 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	51 %	18 %	31 %
Travail des métaux	44 %	21 %	35 %
Fabrication de meubles	48 %	18 %	34 %
Fabrication d'articles divers	29 %	18 %	53 %
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	45 %	21 %	34 %
Services	33 %	20 %	47 %
Services automobiles	38 %	23 %	39 %
Transports	27 %	14 %	59 %
Activités de réparation, hors automobile	36 %	21 %	43 %
Soins à la personne	32 %	23 %	46 %
Autres services	29 %	20 %	51 %
Ensemble	38 %	19 %	43 %

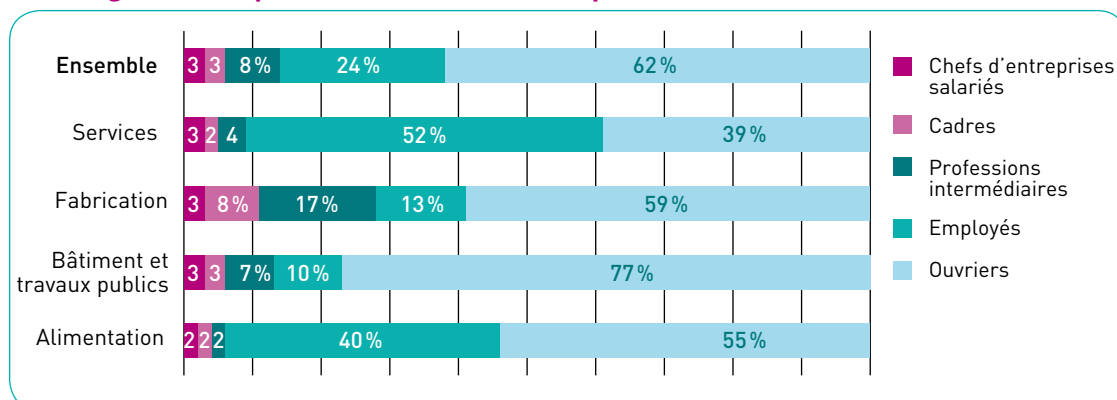
Source : INSEE, Dénombrement des entreprises 2014.

7 Une majorité d'emplois ouvriers et un large spectre de professions exercées

En TPE artisanales, 60 % des postes occupés sont des métiers ouvriers (cette part atteint même 77 % dans les entreprises artisanales du BTP). Les métiers d'employés sont plus représentés dans les services (52 % des emplois salariés, à travers notamment les métiers de coiffeur et d'esthéticien) et dans l'artisanat de l'alimentation (40 % : vendeurs en alimentation).

L'artisanat emploie néanmoins 126 000 agents de maîtrise et 57 000 cadres. Ces postes de maîtrise et d'encadrement sont plus nombreux dans les activités de fabrication : ils y représentent 25 % des emplois salariés, contre 11 % dans le total de l'artisanat. Dans le BTP, 10 % des salariés occupent également des professions intermédiaires ou des fonctions d'encadrement.

Catégories socio-professionnelles des salariés par secteurs



Source : INSEE, DADS 2013 – postes non annexes des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités relevant de l'artisanat.

Le spectre des professions exercées par les salariés des TPE est très large, cela en correspondance avec le grand nombre d'activités : plus de la moitié des métiers de la nomenclature des Professions et catégories socio-professionnelles sont présents dans l'artisanat ; une

quarantaine sont exercés par plus de 10 000 salariés. Il s'agit principalement de métiers ouvriers qualifiés ou non qualifiés de fabrication. Quelques fonctions transverses sont également présentes, comme les emplois de secrétaires et de services comptables.

8 Des secteurs très ouverts à l'emploi des jeunes

La part des jeunes dans l'emploi salarié artisanal est élevée (22 %), en raison notamment de l'accueil et de la formation d'apprentis par les entreprises artisanales. Les secteurs employant le

plus de jeunes sont ainsi ceux où l'apprentissage est le plus élevé (cas par exemple des métiers de l'alimentation où un tiers des salariés a moins de 25 ans).

Secteurs	Effectifs salariés (en milliers)	Part des moins de 25 ans	Part des plus de 55 ans
Alimentation	202,7	33 %	10 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacierie	132,6	36 %	8 %
Viandes et poissons	52,7	21 %	13 %
Autres activités de l'alimentation	17,4	10 %	14 %
Bâtiment et travaux publics	750,2	22 %	10 %
Construction de bâtiments résidentiels	49,6	13 %	11 %
Génie civil	8,5	10 %	13 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	37,9	14 %	11 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	247,7	21 %	9 %
Travaux d'installation électrique, plomberie	165,1	24 %	9 %
Cloisonnement, travaux de finition	241,3	20 %	9 %
Fabrication	335,4	12 %	15 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	21,6	6 %	22 %
Travail du bois	22,5	13 %	12 %
Papier, imprimerie, reproduction	28,6	8 %	15 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	44,2	8 %	14 %
Travail des métaux	108,6	10 %	14 %
Fabrication de meubles	12,6	17 %	13 %
Fabrication d'articles divers	38,7	12 %	13 %
Récupération	9,6	9 %	13 %
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	49,1	14 %	12 %
Services	396,8	25 %	10 %
Services automobiles	115,1	22 %	10 %
Transports	53,5	6 %	14 %
Activités de réparation, hors automobile	14,1	13 %	13 %
Soins à la personne	115,1	41 %	4 %
Autres services	99,0	14 %	13 %
Ensemble	1 685,0	20 %	10 %

Source : INSEE, DADS 2012 – postes non annexes des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités relevant de l'artisanat.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

En conséquence, la pyramide des âges des salariés est plutôt jeune : seuls 10 % des salariés ont plus de 55 ans et sont concernés par un départ à la retraite dans les prochaines années. Les secteurs où la part des salariés de plus de 55 ans est plus élevée sont ceux de fabrication (notamment le textile-habillement, l'imprimerie, le travail des métaux, la fabrication de matériaux de construction, de produits chimiques, en verre et en céramique). Dans l'alimentation, les salariés de la filière viande-poisson sont également plus âgés ainsi que, dans les services, ceux des transports.

En conséquence, le palmarès des professions les plus concernées par le renouvellement de leurs salariés et la transmission des compétences sont :

- les ouvriers du textile et du cuir ;
- les ouvriers de la transformation des viandes et les bouchers ;
- les ouvriers de l'imprimerie et du travail des métaux (mécaniciens, travail par enlèvement de métal, etc.).

Dans ces professions, le taux de relève (calculé par le ratio des 25/29 ans sur les plus de 55 ans) est en outre très inférieur à la moyenne de l'artisanat.

Professions exercées	Effectifs salariés total (en milliers)	Ratio 25-29ans/ >55 ans	Part des plus de 55 ans
627c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir	0,5	nd	19 %
627b Ouvriers qual. de la coupe des vêtements et de l'habil., autres op.	3,1	11 %	28 %
627a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie	1,6	20 %	20 %
635a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers	2,8	35 %	22 %
642a Conducteurs de taxi	11,7	44 %	22 %
675a Ouvriers de prod. non qual. du textile et de la confect., de la tannerie	4,3	45 %	17 %
684a Nettoyeurs	43,3	62 %	15 %
641a Conducteurs routiers	16,7	68 %	13 %
625d Opérateurs de la transformation des viandes	3,1	68 %	13 %
637d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal	3,0	70 %	14 %
624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés	1,1	70 %	16 %
627f Ouvriers de la composition et de l'impression	7,0	71 %	13 %
674e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois	0,7	73 %	13 %
674b Ouvriers de prod. non qual. de la transfo. des viandes	1,8	76 %	12 %
636a Bouchers	12,1	78 %	15 %
634d Mécaniciens qualifiés de maint., entretien : équip. non industriels	2,0	85 %	13 %
628d Régleurs qual. d'équip. de fab. (hors travail des métaux et mécanique)	0,7	90 %	11 %
632b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre	4,7	92 %	11 %
673a Ouvriers de prod. non qual. travaillant par enlèvement de métal	12,9	92 %	13 %
628g Ouvriers qualifiés divers de type industriel	7,1	92 %	12 %
627e Ouvriers de la photogravure et des labo. photo et cinéma	1,0	93 %	12 %
625c Autres opérateurs et ouvriers qual. de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie	2,3	93 %	11 %
626b Autres opérateurs et ouvriers qual. : métallurgie, prod. verrière, mat.	2,3	97 %	12 %
633c Électriciens, électroniciens qual. en maint. entretien, rép. auto.	0,8	108 %	13 %

Source : INSEE, DADS 2013 – postes non annexes des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités relevant de l'artisanat.

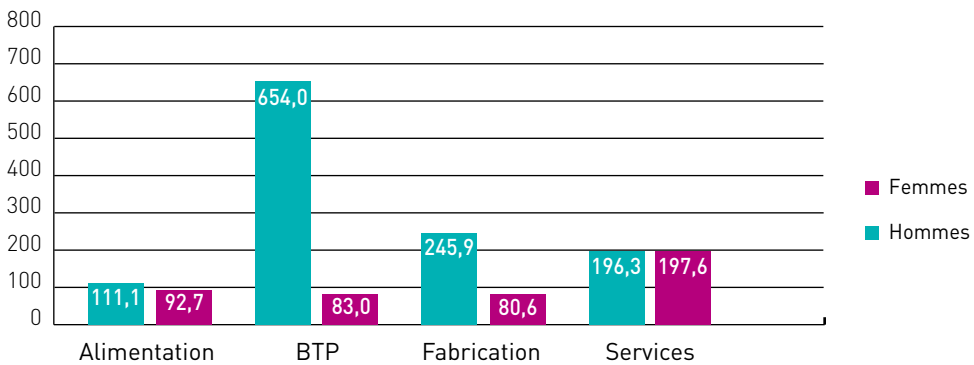
9

Hommes et femmes, leur poids parmi les salariés des secteurs de l'artisanat

Les femmes représentent 27 % des effectifs salariés de l'artisanat

- Une parité est constatée dans les activités de l'alimentation et des services (mais il existe des métiers à dominante masculine – essentiellement les métiers d'ouvrier de production et des métiers très féminisés comme les fonctions de vente).
- La part des femmes dans les emplois salariés est moindre dans les activités du BTP (11 %), où elles occupent principalement des fonctions de gestion-administration.
- Elles représentent enfin un quart des emplois salariés dans les activités de fabrication.

Nombre de salariés hommes et femmes dans les emplois de l'artisanat (par secteurs, en milliers)



Source : INSEE, DADS 2013 – postes non annexes des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités relevant de l'artisanat.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Part des femmes dans les emplois salariés de l'artisanat

Métiers à recrutement féminin	Part des femmes
542a Secrétaires	98 %
562a Manucures, esthéticiens	94 %
554a Vendeurs en alimentation	93 %
461b Secrétaires de direction	91 %
543b Employés qualifiés des services comptables ou financiers	89 %
562b Coiffeurs	83 %
554d Vendeurs du commerce de fleurs	82 %
627b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement	70 %

Les professions assurées quasi-exclusivement par des femmes sont les professions des soins à la personne (coiffure, esthétique), la fleuristerie, ainsi que les professions administratives et de vente.

Métiers à recrutement mixte	Part des femmes
675a Ouvriers de prod. non qual. du textile et de la conf., de la tannerie	60 %
627c Ouvriers qualifiés du travail du cuir	58 %
635a Tailleurs et couturières qualifiés	56 %
684a Nettoyeurs	54 %
465a Concepteurs des arts graph., de la mode et de la décoration	52 %
627a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie	52 %
637d Ouvriers qual. divers de type artisanal	50 %
685a Ouvriers non qual. divers de type artisanal	46 %
433c Spécialistes de l'appareillage médical	44 %
465c Photographes	41 %

Quelques métiers affichent une bonne mixité dans leur recrutement :

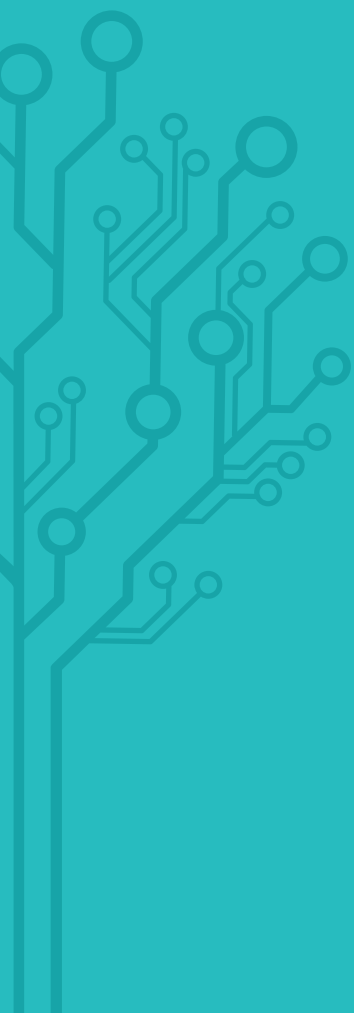
- Les professions de la confection et du travail du cuir ;
- Les professions du nettoyage ;
- La fabrication de prothèses médicales ;
- Les métiers d'art de l'artisanat.

Métiers à recrutement masculin	Part des femmes parmi les salariés
623a Chaudronniers-tôliers	1 %
634b Métalliers, serruriers qualifiés	1 %
634a Carrossiers d'automobiles qualifiés	1 %
634c Mécaniciens qual. en répar. auto.	0 %
633a Electriciens (y c. bâtiment)	0 %
632a Maçons qualifiés	0 %
632e Couvresseurs qualifiés	0 %
632c Charpentiers en bois qualifiés	0 %
632f Plombiers et chauffagistes	0 %

Enfin, quelques métiers demeurent des bastions à recrutement quasi-exclusivement masculin comme les travaux des métaux, le BTP et la réparation automobile.

Source : INSEE, DADS 2013 – postes non annexes des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités relevant de l'artisanat.

Des métiers en mouvement



10 La forte dynamique entrepreneuriale bouleverse la composition du tissu d'entreprises et les emplois

Sur les dix dernières années, la progression du nombre d'entreprises artisanales a été historiquement élevée, notamment dans les activités du BTP et des services (+50 %). L'artisanat se « tertiarise » progressivement, comme l'ensemble de l'économie.

Nombre d'entreprises artisanales (en milliers)

	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014
Alimentation*	66,5*	63,2*	64,4*	2 %
Bâtiment et travaux publics	337,3	398,9	494,6	24 %
Fabrication	119,4	118,1	133,7	13 %
Services	206,4	230,2	304,2	32 %
<i>Entreprises artisanales à titre secondaire</i>	132,0	140,9	193,0	37 %
Total artisanat	861,6	968,4	1223,6	26 %

Source : INSEE – 2005 : base de données « démographie des entreprises, champ marchand non agricole ». 2009 et 2014 : base de données « dénombrement des entreprises, champ marchand non agricole ». Traitement ISM.

* Dans l'alimentation, et pour cette analyse, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C, soit 27900 entreprises en 2014) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z, soit 5330 entreprises en 2014).

Cette augmentation ininterrompue du nombre d'entreprises s'est accompagnée de création d'emplois salariés jusqu'en 2008 (sauf dans l'artisanat de fabrication). Depuis, les trajectoires ont divergé :

- le recul des emplois salariés s'est poursuivi dans l'artisanat de fabrication ;
- un retournement de tendances a été observé dans le BTP, avec une baisse des emplois salariés entre 2009 et 2014 ;

- le nombre d'emplois salariés s'est stabilisé dans l'artisanat des services ;
- l'artisanat de l'alimentation présente une tendance singulière, avec une création d'emplois salariés ces cinq dernières années.

Globalement, les années de crise économique se sont donc soldées dans l'artisanat par une forte progression des emplois non salariés (ceux des entrepreneurs dans leur majorité) et une diminution des emplois salariés.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Emplois salariés dans les TPE de moins de 20 salariés – hors apprentis (en milliers)

	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014
Alimentation	192,0	192,2	194,2	+1 %
Bâtiment et travaux publics	704,7	749,0	701,4	-6 %
Fabrication	386,0	321,8	356,5	-11 %
Services	371,0	397,6	396,0	0 %
Total artisanat	1654,0	1695,0	1613,0	-5 %

Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Attention : ces chiffres n'incluent pas les effectifs des entreprises artisanales de plus de 20 salariés. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z).

11 De plus en plus d'entreprises unipersonnelles

L'augmentation du nombre d'entreprises depuis 2009 a concerné principalement des entreprises unipersonnelles, sans salarié (dont une part importante de micro-entrepreneurs). La part d'entrepreneurs « solos » (exerçant seul)

est donc en forte augmentation : 45 % en 2004, 51 % en 2009, 62 % en 2014.

Tous les secteurs sont concernés par cette mutation (sauf les activités de boucherie-charcuterie-poissonnerie et celles des transports par taxis).

Part des entreprises artisanales sans salarié

Secteurs	2009	2014
Alimentation	30 %	33 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	22 %	26 %
Viandes et poissons	38 %	38 %
Autres activités de l'alimentation	53 %	64 %
Bâtiment et travaux publics	52 %	64 %
Construction de bâtiments résidentiels	47 %	62 %
Génie civil	34 %	42 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	51 %	59 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	45 %	58 %
Travaux d'installation électrique, plomberie	56 %	66 %
Cloisonnement, travaux de finition	55 %	67 %
Fabrication	49 %	62 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	67 %	82 %
Travail du bois	52 %	62 %
Papier, imprimerie, reproduction	48 %	60 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	45 %	56 %
Travail des métaux	30 %	39 %
Fabrication de meubles	69 %	79 %
Fabrication d'articles divers	54 %	71 %
Récupération	45 %	56 %
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	47 %	63 %
Services	55 %	65 %
Services automobiles	36 %	47 %
Transports	74 %	72 %
Activités de réparation, hors automobile	77 %	86 %
Soins à la personne	52 %	62 %
Autres services	53 %	69 %

Source : INSEE – Base : dénombrement des entreprises – champ des entreprises artisanales (alimentation : hors 5610C -restauration rapide – hors 4781Z – commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés).

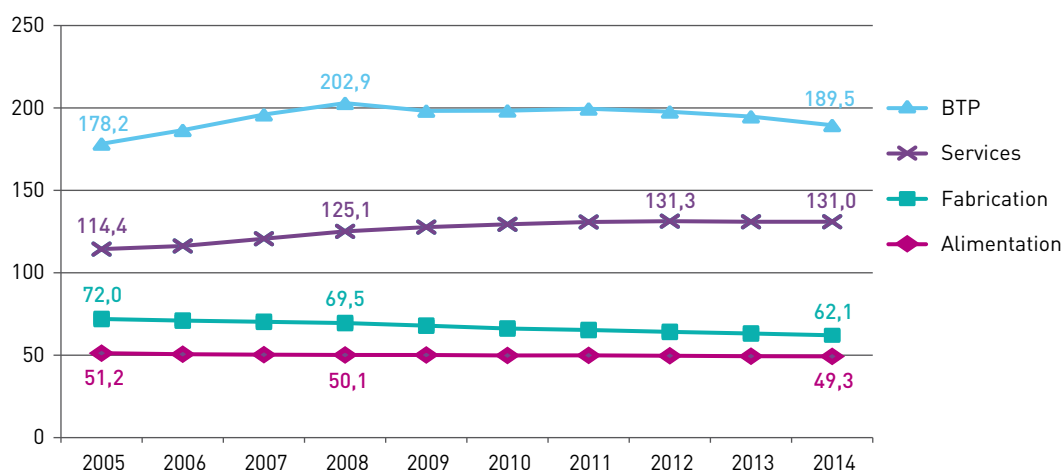
12 La taille moyenne des entreprises employeuses est en baisse, sauf dans l'alimentation

Le nombre d'entreprises employeuses est en baisse dans tous les secteurs depuis 2008 (à l'exception des activités de services où il s'est stabilisé).

Par ailleurs, les entreprises employeuses affichent une taille moyenne en baisse : 3,7 salariés en

2014 contre 4 en 2005. L'artisanat des métiers de bouche fait cependant exception à cette tendance, avec une taille moyenne en hausse dans la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacerie (3,8 salariés en 2005, 4,1 en 2014), et dans la filière viandes-poissons (3,3 salariés en 2005, 3,5 en 2014).

Nombre de TPE artisanales employeuses par secteurs



Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur événements et marchés (4781Z).

Taille moyenne des TPE artisanales employeuses

Secteurs	2005	2009	2014
Alimentation	3,7	3,8	3,9
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	3,8	3,9	4,1
Viandes et poissons	3,3	3,3	3,5
Autres activités de l'alimentation	5,3	5,3	5,1
Bâtiment et travaux publics	4,0	3,8	3,7
Construction de bâtiments résidentiels	4,4	4,3	4,1
Génie civil	6,8	6,6	6,5
Démolition, terrassement, forages et sondages	4,7	4,6	4,5
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	4,0	3,9	3,8
Travaux d'installation électrique, plomberie	3,8	3,6	3,4
Cloisonnement, travaux de finition	3,8	3,6	3,6
Fabrication	5,4	5,2	5,2
Textile, habillement, cuir et chaussure	5,0	4,8	4,8
Travail du bois	5,5	5,4	5,3
Papier, imprimerie, reproduction	4,9	4,8	4,7
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	5,7	5,7	5,6
Travail des métaux	6,6	6,5	6,4
Fabrication de meubles	3,9	3,7	3,8
Fabrication d'articles divers	4,4	4,3	4,3
Récupération	5,0	4,7	4,5
Réparation et installation de machines et d'équip. industriels	5,4	5,6	5,4
Services	3,2	3,1	3,0
Services automobiles	3,5	3,4	3,2
Transports	5,2	4,9	4,4
Activités de réparation, hors automobile	2,6	2,4	2,3
Soins à la personne	2,5	2,4	2,2
Autres services	3,5	3,5	3,6
Artisanat	4,0	3,8	3,7

Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z).

13 Le rebond de l'artisanat de l'alimentation

Le tissu des métiers de bouche, qui avait souffert de l'essor de la grande distribution, connaît dans son ensemble un retournement de tendance favorable.

Principale activité avec 37 124 entreprises en 2014, la boulangerie et boulangerie-pâtisserie voit ainsi son tissu progresser depuis 2009 (+4 %), de même que ses emplois salariés (+4 %). Le nombre de pâtisseries, qui avait décliné jusqu'en 2012, se stabilise (3 964 entreprises en 2014), mais pas l'emploi salarié. Les secteurs de la chocolaterie-confiserie et de la glacerie affichent quant à eux un nombre d'entreprises en forte progression depuis 10 ans (2 334 entreprises, contre 1 351 en 2003). L'emploi salarié augmente également, de façon plus modérée (+8 % sur la période).

Dans la filière « viandes-poissons », le tissu de magasins de boucherie et poissonnerie est stabilisé depuis 2012, et crée des emplois salariés. Le commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés continue sa progression (+21 % en nombre d'entreprises depuis 2009). Seule l'activité de charcuterie perd encore des entreprises et des emplois salariés (mais il s'agit d'une mutation d'activité, l'activité de traiteur – hors

champ de l'artisanat – étant en pleine croissance durant la même période).

Concernant enfin les autres activités de fabrication alimentaire, et mis à part la meunerie qui perd des entreprises (de 366 entreprises en 2003 à 283 en 2014) et des emplois salariés (1 932 en 2003, 1 503 emplois en 2014), on observe un certain renouveau de ces filières, sans doute en raison de l'essor de la consommation de produits locaux. Certaines niches sont en forte progression : les fabricants de bières sont 423 en 2014 contre 105 en 2003, les entreprises de transformation et conservation de fruits suivent la même progression (189 en 2003, 567 en 2014). Les entreprises de fabrication de plats préparés sont deux fois plus nombreuses (425 en 2003, 954 en 2014). Attention toutefois : la création d'emplois salariés n'est pas toujours au rendez-vous, il s'agit souvent de micro-entreprises.

Enfin, l'activité de fabrication artisanale de plats à emporter connaît la plus forte augmentation, avec un nombre d'entreprises multiplié par cinq en dix ans (27 858 en 2014 contre 5 584 en 2003), signe de l'essor du marché du « prêt à consommer ».

13 Le rebond de l'artisanat de l'alimentation

Nombre d'entreprises et d'emplois salariés

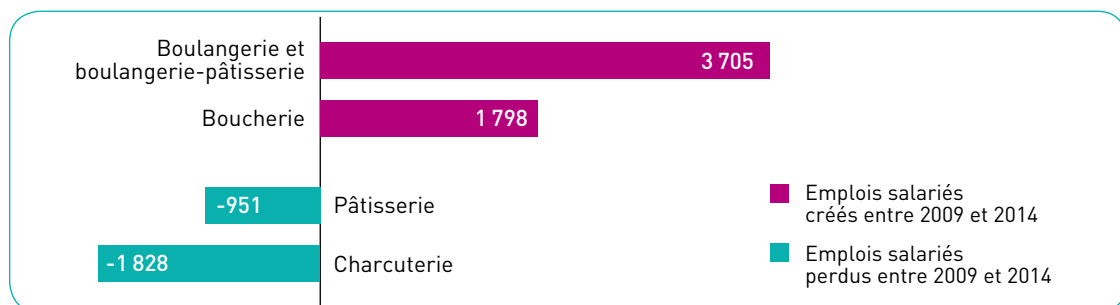
	Nombre d'entreprises artisanales (en milliers)				Emplois salariés des TPE artisanales (en milliers)			
	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	36,8	35,9	37,1	4 %	119,6	122,3	125,2	2 %
dont boulangerie	30,9	30,3	30,8	2 %	101,8	104,7	108,4	4 %
dont pâtisserie sans act. de boulangerie	4,4	3,9	4	2 %	11,9	11,4	10,4	-9 %
dont autres fabr. (glaces, biscuits, confiseries)	1,4	1,6	2,3	43 %	5,9	6,2	6,4	3 %
Viandes et poissons	29,7	27	26,6	-1 %	56,6	54,1	53,7	-1 %
dont boucherie	15,2	14,2	13,9	-2 %	29,9	30,5	32,3	6 %
dont charcuterie	6,4	4,9	3,8	-22 %	13,6	11,6	9,8	-16 %
dont autres act. de transf. de la viande	1,9	1,7	1,7	3 %	7,9	7,1	6,6	-7 %
dont poissons	2,0	1,9	1,9	0 %	5,3	4,9	5,1	4 %
dont viandes et poissons sur éventaires	4,1	4,4	5,3	21 %	nd	nd	nd	nd
Autres activités de l'alimentation	10,6	17,4	33,8	94 %	15,8	15,6	15,3	-2 %
dont industries alimentaires	3,2	3,6	4,6	26 %	13	13	12,6	-3 %
dont production de boissons	1	1,1	1,3	27 %	2,8	2,6	2,7	4 %
dont restauration mobile/fabr. art. de plats à emporter	6,4	12,7	27,9	119 %	nd	nd	nd	nd
Total	77,0	80,3	97,6	21 %	192	192	194,2	1 %

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI SALARIÉ

En dehors de la fabrication de plats à emporter et de la vente de produits alimentaires sur éventails et marchés (dont les données relatives au segment d'activités artisanales ne sont pas disponibles), les activités motrices en matière de création d'emplois

salariés entre 2009 et 2014 sont donc la boulangerie-pâtisserie et la boucherie.

Les activités en perte d'emplois salariés sur la période sont la pâtisserie et la charcuterie.



Source : Nombre d'entreprises artisanales : INSEE ; 2005 : démographie des entreprises ; 2009 et 2014 : dénombrement des entreprises – traitement ISM.

Emplois salariés des TPE artisanales : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z).

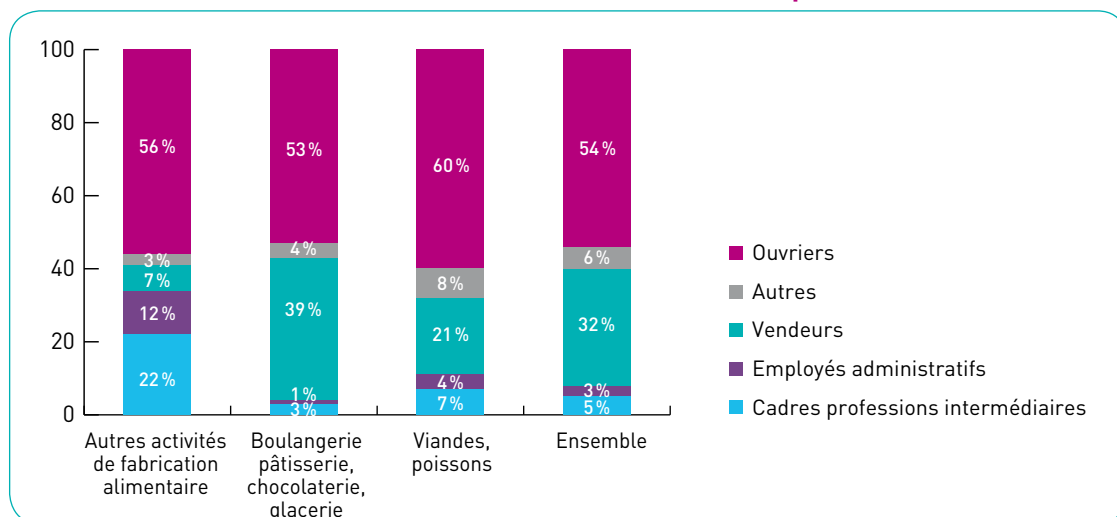
II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

PROFESSIONS EXERCÉES

Les activités de l'alimentation se caractérisent par la part élevée des personnels de vente (1 salarié sur 3 et même 39 % dans la filière boulangerie-pâtisserie-glacerie-chocolaterie). Les cadres et

personnels intermédiaires sont assez peu représentés (5 %), sauf dans les TPE de fabrication alimentaire hors métiers de bouche où ils représentent 22 % des emplois salariés.

Professions exercées dans les TPE artisanales de l'alimentation par secteurs d'activités



Sources : INSEE, DADS 2012 – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaies et marchés (4781Z).

13 Le rebond de l'artisanat de l'alimentation

ÂGE DES SALARIÉS

La part des jeunes parmi les professionnels des entreprises artisanales de l'alimentation est élevée en raison notamment du poids de l'apprentissage. La part des plus de 55 ans est de 10 % en 2013 (contre 9 % en 2009).

Rares sont les métiers qui affichent un taux de salariés seniors plus élevé que la moyenne. Il s'agit des métiers de boucher (15 % des salariés en poste ont plus de 55 ans) et de charcutier (12 %).

Part des plus de 55 ans parmi les salariés de TPE artisanales

	2009	2013
Boucher	13 %	15 %
Opérateurs de la transformation des viandes	10 %	13 %
Charcutier	9 %	12 %
Vendeur en alimentation	9 %	11 %
Ouvrier de production non qualifié	10 %	10 %
Boulangier-pâtissier	6 %	7 %
Ensemble	9 %	10 %

Source : INSEE, DADS – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z).

BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

En raison d'une dynamique de développement positive ces dernières années, y compris en matière d'apprentissage, les TPE artisanales de l'alimentation affichent des intentions de recrutement plus élevées que la moyenne de l'artisanat et en augmentation sur la période 2011-2016. Les besoins les plus importants en volume concernent les

professions les plus exercées (vendeurs en alimentation, boulangers-pâtisseries).

En revanche, les difficultés anticipées pour les recrutements sont plus élevées pour les professions de boucher (61 % de projets de recrutement jugés difficiles pour 2016) et de charcutier (71 %).

Intentions de recrutement dans les TPE artisanales de l'alimentation en 2016

	Ensemble Artisanat	Artisanat de l'Alimentation	Boulangerie-Pâtisserie-Glacierie-Chocolaterie	Viandes et poissons	Autres activités de l'alimentation
Nombre d'établissements envisageant de recruter en 2016	17 %	21 %	22 %	16 %	23 %
Part de projets jugés difficiles	48 %	42 %	43 %	51 %	28 %
Part de projets saisonniers	23 %	39 %	36 %	33 %	57 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales – Remarque : l'exploitation des résultats de l'enquête BMO est à privilégier dans une lecture longitudinale. Le volume des projets de recrutement est en effet inférieur aux recrutements qui seront effectivement opérés (les mouvements de main d'œuvre étant en partie imprévisibles); de même les difficultés de recrutement sont déclaratives et jugées « a priori » par les dirigeants d'entreprises interrogés. On constate néanmoins une bonne cohérence d'ensemble avec l'analyse du stock d'emplois salariés.

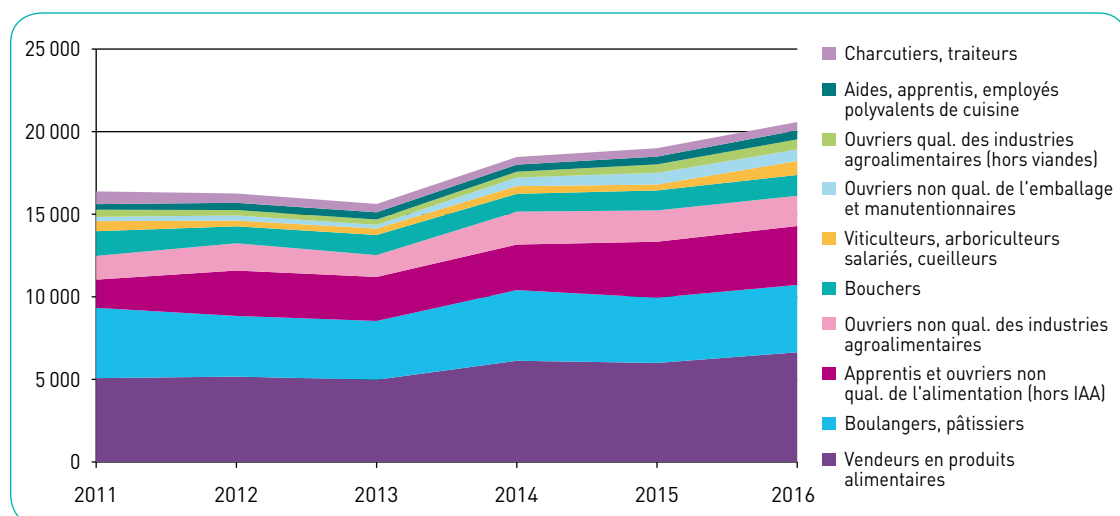
II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Professions recherchées dans les intentions de recrutement dans les TPE artisanales de l'alimentation en 2016

	Projets de recrutement des TPE du secteur	Part des intentions de recrutement des TPE du secteur	Part de projets de recrutement jugés difficiles
Vendeurs en produits alimentaires	6 643	28 %	35 %
Boulangers, pâtisseries	4 078	17 %	54 %
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	3 566	15 %	46 %
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	1 829	8 %	31 %
Bouchers	1 261	5 %	61 %
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	847	4 %	26 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	695	3 %	21 %
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	612	3 %	41 %
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	549	2 %	36 %
Charcutiers, traiteurs	504	2 %	71 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales – Remarque : l'exploitation des résultats de l'enquête BMO est à privilégier dans une lecture longitudinale. Le volume des projets de recrutement est en effet inférieur aux recrutements qui seront effectivement opérés (les mouvements de main d'œuvre étant en partie imprévisibles); de même les difficultés de recrutement sont déclaratives et jugées « a priori » par les dirigeants d'entreprises interrogés. On constate néanmoins une bonne cohérence d'ensemble avec l'analyse du stock d'emplois salariés.

Évolution des intentions de recrutement dans les TPE artisanales de l'alimentation



Sources : INSEE, DADS 2012 – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z).

14 L'artisanat du BTP

Tous les secteurs du BTP ont connu une forte progression de leur tissu d'entreprises entre 2005 et 2014. La trajectoire de l'emploi salarié est cependant à la baisse depuis 2009, la création d'entreprises étant principalement le fait d'entreprises sans salarié. Sont principalement concernés par cette chute des emplois salariés, la maçonnerie générale, les travaux d'installation et les travaux de peinture vitrerie. Quelques activités échappent cependant à cette baisse, notamment celles qui sont liées aux marchés de l'isolation :

- dans le gros œuvre, le nombre d'entreprises des travaux d'étanchéification passe de 2 372 en 2009 à 3 413 en 2014 (+44 %) et les emplois salariés des TPE du secteur de 7 253 à 8 610 (+19 %).
- dans les travaux de finition, le nombre d'entreprises de travaux d'isolation augmente encore

plus fortement (de 2 601 entreprises en 2009 à 4 073 en 2014, soit +57 %) entraînant une hausse des emplois salariés de 25 % (7 775 en 2009, 9 728 en 2014).

De nouvelles spécialités se développent également : ainsi, le nombre d'entreprises "d'autres travaux d'installation" (isolation thermique, ascenseurs, etc.) augmente de 62 % et les emplois salariés de 7 % ; celui des "autres travaux spécialisés" (fondations, ossatures et coupoles en béton, travaux en hauteur, nettoyage-sablage de façades, etc.) de 47 % (avec une croissance des emplois salariés de 12 % sur la période). Les travaux de démolition sont également en progression : 204 entreprises et 791 emplois salariés en 2005, 811 entreprises et 1 794 postes salariés en 2014.

Nombre d'entreprises et d'emplois salariés

	Nombre d'entreprises artisanales (en milliers)				Emplois salariés des TPE artisanales (en milliers)			
	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014
Construction de bâtiments résidentiels	17,5	21,4	27,9	30 %	49,2	51,4	49,8	-3 %
Génie civil	1,4	1,6	2	25 %	8,4	8,1	8,6	6 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	13,1	16,8	19,7	17 %	33,8	37,3	37,6	1 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	97,8	114,2	140,1	23 %	225,6	228,4	214,6	-6 %
dont travaux de couverture, étanchéification	19,1	23,4	29,2	25 %	55,7	61,3	62,4	2 %
dont maçonnerie générale et gros œuvre	65,5	72,7	84,3	16 %	156,1	149,8	133	-11 %
dont autres travaux de construction spécialisés	13,2	18,1	26,6	47 %	13,8	12,1	13,6	12 %
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	80,5	98,2	121	23 %	156,2	171,9	156,2	-9 %
dont équipement électrique	38,1	47,4	59,3	25 %	68,9	76,1	69,1	-9 %
dont plomberie	41	48,7	58,2	20 %	79,9	90,4	81,2	-10 %
dont autres travaux d'installation	1,3	2,1	3,4	62 %	3,8	5,4	5,8	7 %
Cloisonnement, travaux de finition	127	146,7	183,9	25 %	235	251,8	234,7	-7 %
dont plâtrerie	15,3	20	27,1	36 %	30,5	35,4	36	2 %
dont menuiserie, serrurerie, métallerie	46,3	52	62,6	20 %	99,3	107,4	100,1	-7 %
dont revêtement des sols et des murs	14,5	17,7	22,9	29 %	24,7	27,4	26,2	-4 %
dont peinture, vitrerie, revêtements	51	47,8	71,3	49 %	80,5	81,6	72,4	-11 %
Total	337,3	398,9	494,5	24 %	704,7	749	701,5	-6 %

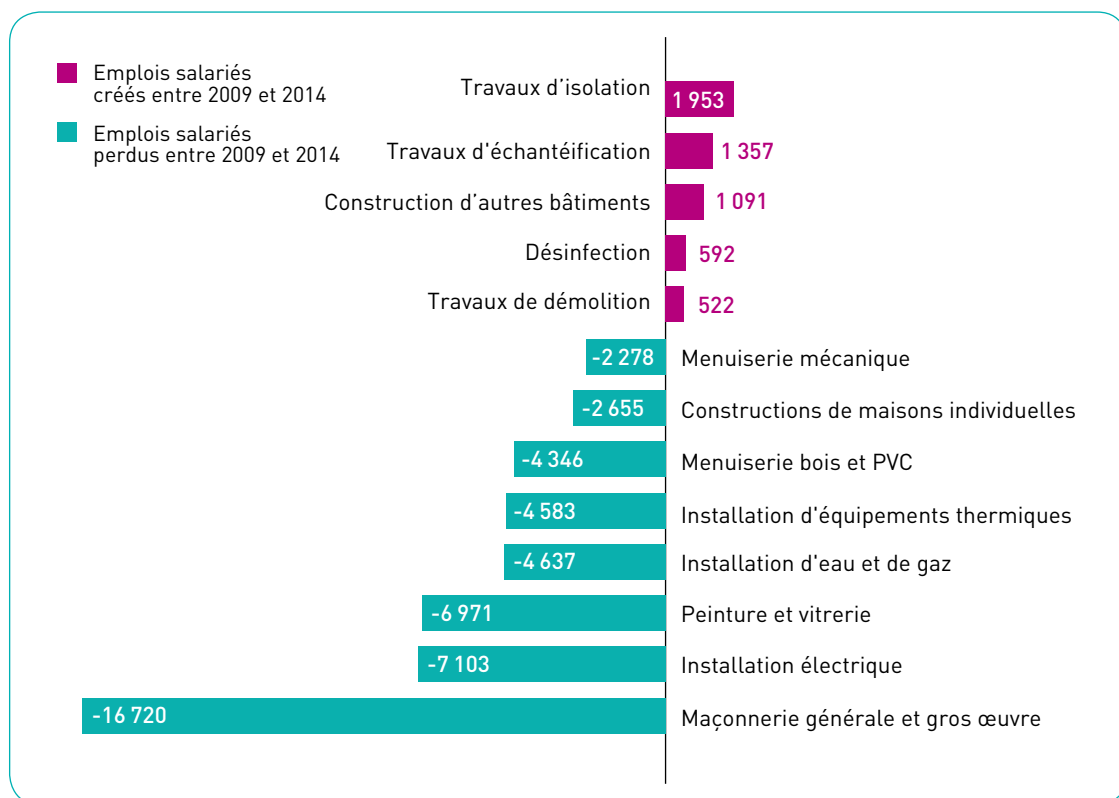
Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI SALARIÉ

Les activités ayant créé des emplois salariés dans le BTP entre 2009 et 2014 sont principalement celles des travaux d'isolation et des travaux d'étanchéification.

Dans un contexte de ralentissement économique du BTP, la plupart des activités ont en revanche perdu des emplois salariés sur la période.



Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

14 L'artisanat du BTP

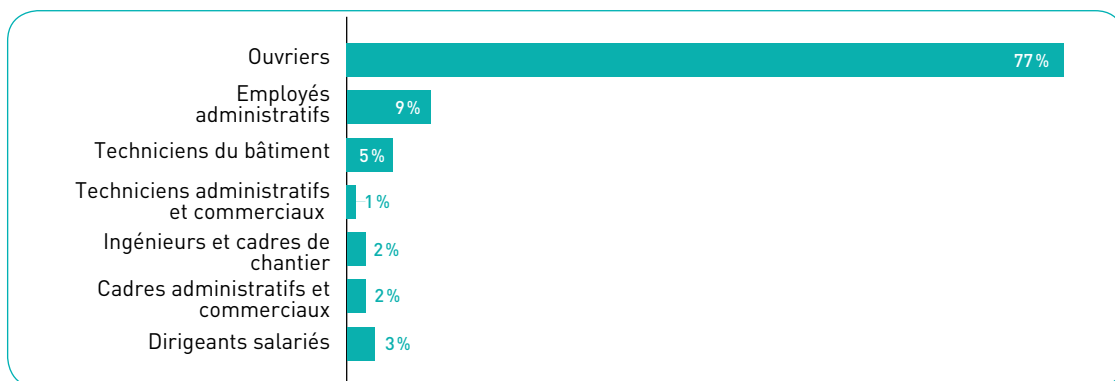
PROFESSIONS EXERCÉES

Les activités du BTP se caractérisent par la part élevée des ouvriers: 77 % des postes occupés dans une variété de spécialités. Les employés et administratifs (secrétaires, employés comptables) représentent 9 % des salariés, les dirigeants salariés cadres 7 % des effectifs. On compte également

5 % de techniciens du BTP (métréurs, conducteurs de travaux et chefs de chantier).

À noter: le taux d'encadrement et de professions intermédiaires est plus élevé dans la construction de bâtiments, le génie civil et les travaux d'installation.

Professions exercées dans les TPE artisanales du BTP



Source : INSEE, DADS 2012 – champ : postes non annexes occupés dans les TPE de moins de 20 salariés des activités principalement artisanales.

Typologie des principaux postes d'ouvriers exercés en TPE artisanale

Construction de bâtiments [70% de PCS ouvriers]	Génie civil [67% de PCS ouvriers]	Démolition, terrassement, sondages [78% de PCS ouvriers]	Maçonnerie générale [82% de PCS ouvriers]	Travaux d'installation [71% de PCS ouvriers]	Cloisonnement, travaux de finition [78% de PCS ouvriers]
<ul style="list-style-type: none"> ● Maçon Q (24 %) ● OQ des TP (12 %) ● ONQ du gros œuvre (12 %) ● Peintre (4 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ● OQ du travail du béton (10 %) ● Conducteur d'engins (9 %) ● ONQ des TP (9 %) ● Autres OQ des TP (8 %) ● Conducteur routier (7 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Conducteur d'engins (24 %) ● Autres OQ des TP (16 %) ● Conducteur routier (12 %) ● ONQ des TP et du béton (7 %) ● ONQ du gros œuvre (6 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maçon (29 %) ● ONQ du gros œuvre (18 %) ● Couvreur (9 %) ● Jardinier (6 %) ● Charpentier bois (5 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Plombier chauffagiste (23 %) ● Electricien (21 %) ● ONQ du second œuvre (14 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Peintre, OQ de pose de revêtement (18 %) ● ONQ du second œuvre (15 %) ● Menuisier (12 %) ● Maçon (10 %) ● Monteur en agencement/isolation (6 %) ● Métallier, serrurier Q (5 %)

Source : INSEE, DADS 2012 – champ : postes non annexes occupés dans les TPE de moins de 20 salariés des activités principalement artisanales.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Les effectifs des salariés occupés dans chacune des professions du BTP sont globalement en baisse entre 2009 et 2013, le nombre d'emplois diminuant sur la période, comme cela a été montré précédemment.

Quelques métiers échappent néanmoins à cette tendance :

- Les secrétaires dont le nombre reste stable (une partie de ces emplois sont probablement en partie occupés par les conjoints des dirigeants) ;
- les métiers de menuisier, de couvreur, de charpentier et de monteur en agencement/isolation ;
- le métier de jardinier (l'activité d'aménagement paysager, souvent connexe de la maçonnerie générale, est en croissance) ;
- quelques professions intermédiaires ou métiers d'encadrement : les métreurs et techniciens du bâtiment, les ingénieurs, cadre d'études du BTP et cadres de chantier.

Évolution des effectifs salariés par profession dans les TPE artisanales du BTP

Professions	2009	2012	2013	Évolution
632a-Maçons qualifiés	130,1	111	109	↘
681b-Ouvriers non qualifiés du 2nd oeuvre	70,2	63,7	60,4	↘
681a-Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre	59,3	60,1	57,9	↘
632g-Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux	54,7	48,9	47,8	↘
632f-Plombiers et chauffagistes qualifiés	45,3	42,9	42,1	↘
542a-Secrétaires	35,1	38,1	37,7	↔
633a-Electriciens qualifiés de type artisanal	39,9	37,6	36,2	↘
632d-Menusiers qualifiés du bâtiment	nd	33,3	32,7	↔
632e-Couvreurs qualifiés	25	24,4	24,3	↔
632j-Monteurs qualifiés en agencement, isolation	nd	18,5	18,4	↔
631a-Jardiniers	12,5	15,5	17,1	↗
632c-Charpentiers en bois qualifiés	15,9	16	15,8	↔
472c-Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics	13,3	13,9	14,3	↗
543b-Employés qualifiés des services comptables	13,7	13,6	13,2	↔
621c-Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bât. et des travaux publics	14,6	13,1	13	↘
634b-Métalliers, serruriers qualifiés	13,5	12,8	12,5	↘
481b-Chefs de chantier (non cadres)	13,2	12,7	12,3	↔
671c-Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du béton	7,4	7,6	7,3	↔
621e-Autres ouvriers qualifiés des travaux publics	7,1	7,1	7,1	↔
682a-Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	7,9	7,3	7	↘
382c-Ingénieurs, cadres de chantier	5,9	6,2	6,7	↗
481a-Conducteurs de travaux (non cadres)	5,5	5,5	5,5	↔
621b-Ouvriers qualifiés du travail du béton	8,1	7,5	5,5	↘
621a-Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics	5	5,1	4,8	↔
543g-Employés administratifs qualifiés	3,8	4,5	4,6	↗
382d-Ingénieurs et cadres technico-com. en bâtiment, travaux publics	3,3	3,6	3,8	↗
382a-Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics	1,9	2,3	2,5	↗
472a-Dessinateurs en bâtiment, travaux publics	2,5	2,5	2,4	↔

Source : INSEE, DADS – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

14 L'artisanat du BTP

ÂGE DES SALARIÉS

La pyramide des âges des salariés du BTP est jeune, mais on constate un certain vieillissement sur la période 2009-2013, sans doute dû à la conjoncture (moins d'embauche d'apprentis, départ des salariés les plus jeunes en cas de licenciement...). La part des plus de 55 ans est ainsi passée sur la période de 8 % à 10 %.

La part des « seniors » (salariés de plus de 55 ans) est faible dans quelques métiers en fort développement (les jardiniers, les charpentiers couvreurs, les monteurs en agencement/isolation ou les

dessinateurs), de même qu'au sein des ouvriers non qualifiés (appelés à évoluer dans le temps dans des métiers d'ouvrier qualifié).

Elle est plus élevée dans les professions intermédiaires ou d'encadrement (conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipe...), signe sans doute d'une évolution professionnelle d'anciens ouvriers. L'âge plus élevé des secrétaires et employés comptables s'explique enfin sans doute par la présence de conjoints des dirigeants au sein de ces fonctions.

Part des plus de 55 ans parmi les salariés de TPE artisanales du BTP

	2009	2013
Jardiniers	3 %	4 %
Ouvriers non qualifiés	3 %	5 %
Dessinateurs - Monteurs en agencement/isolation	6 %	6 %
Charpentiers, couvreurs	5 %	7 %
Secrétaires, employés comptables	12 %	14 %
Conducteurs de travaux	10 %	13 %
Chefs de chantier chef d'équipe	14 %	15 %
Ensemble BTP	8 %	10 %

Sources : INSEE, DADS – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

- Selon l'enquête Besoins de Main d'Œuvre de Pôle Emploi, 16 % des TPE artisanales du BTP ont indiqué avoir un projet de recrutement pour 2016. Le nombre de ces projets évolue en dents de scie depuis 2011.
- Les besoins les plus importants en volume concernent les ouvriers non qualifiés, professions pour lesquelles le turn-over est sans doute élevé.
- Les difficultés anticipées en matière de recrutement sont plus élevées pour les professions de charpentier (71 % des projets de recrutement sont jugés difficiles), couvreur (66 %) et plombier-chauffagiste (58 %), ainsi que pour les professions intermédiaires et d'encadrement : chefs de chantier, techniciens du BTP, attachés commerciaux.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Intentions de recrutement dans les TPE artisanales du BTP en 2016

	Part des établissements envisageant de recruter	Part de projets jugés difficiles	Part de projets saisonniers
Construction de bâtiments	14 %	37 %	15 %
Génie civil	21 %	40 %	16 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	15 %	45 %	25 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéité	18 %	47 %	24 %
Travaux d'installation	16 %	53 %	12 %
Cloisonnement, finitions	16 %	46 %	17 %
Artisanat du BTP	16 %	47 %	19 %
Ensemble artisanat	17 %	48 %	23 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales – Remarque : l'exploitation des résultats de l'enquête BMO est à privilégier dans une lecture longitudinale. Le volume des projets de recrutement est en effet inférieur aux recrutements qui seront effectivement opérés (les mouvements de main d'œuvre étant en partie imprévisibles); de même les difficultés de recrutement sont déclaratives et jugées « a priori » par les dirigeants d'entreprises interrogés. On constate néanmoins une bonne cohérence d'ensemble avec l'analyse du stock d'emplois salariés.

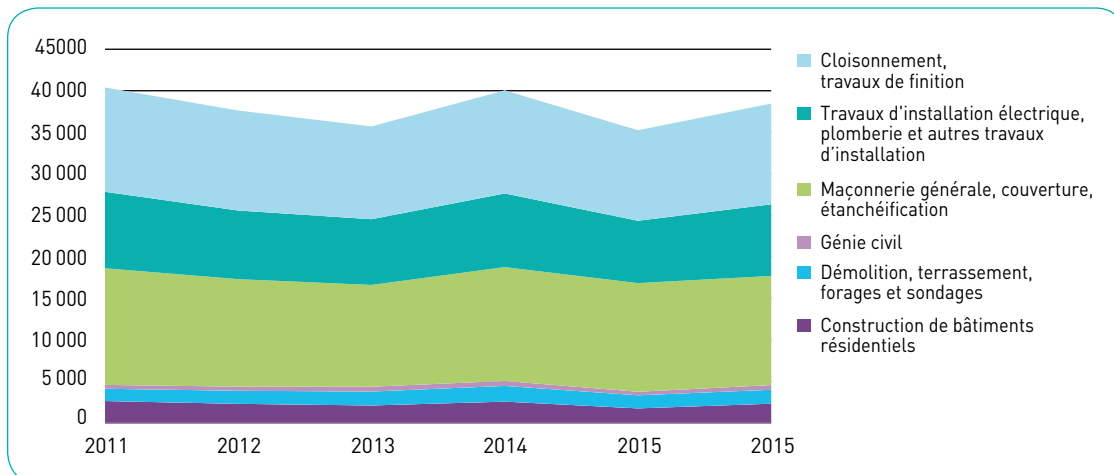
Projets de recrutement dans les TPE artisanales du BTP par professions en 2016 et difficultés de recrutement

	Nombre de projets de recrutement (en milliers)	Part des intentions de recrutement des TPE du secteur	Part de projets de recrutement jugés difficiles
Ensemble des projets de recrutement	69,5	100 %	47 %
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	9,1	13 %	46 %
Ouvriers non qual. du second œuvre du bât. (peintres...)	9,0	13 %	38 %
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	7,6	11 %	45 %
Menuisiers et ouvriers qual. de l'agenc. et de l'isolation	4,5	6 %	46 %
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	4,3	6 %	58 %
Jardiniers salariés, paysagistes	3,9	6 %	49 %
Ouvriers qual. de la peinture et de la finition du bât.	3,7	5 %	42 %
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	3,7	5 %	47 %
Couvreurs, couvreurs zingueurs qualifiés	2,9	4 %	66 %
Ouvriers qual. des travaux publics, du béton et de l'extraction	2,4	4 %	42 %
Ouvriers non qual. des TP, du béton et de l'extraction	1,7	2 %	36 %
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	1,5	2 %	53 %
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	1,5	2 %	56 %
Secrétaires bureau et assimilés (y.c. secrétaires méd.)	1,4	2 %	34 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	1,3	2 %	58 %
Charpentiers (bois)	0,8	1 %	71 %
Attachés commerciaux (techniciens com. en entreprise)	0,6	1 %	55 %
Techniciens et chargés d'études du BTP	0,6	1 %	55 %
Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et cond. de travaux	0,5	1 %	64 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales – Remarque : l'exploitation des résultats de l'enquête BMO est à privilégier dans une lecture longitudinale. Le volume des projets de recrutement est en effet inférieur aux recrutements qui seront effectivement opérés (les mouvements de main d'œuvre étant en partie imprévisibles); de même les difficultés de recrutement sont déclaratives et jugées « a priori » par les dirigeants d'entreprises interrogés. On constate néanmoins une bonne cohérence d'ensemble avec l'analyse du stock d'emplois salariés.

14 L'artisanat du BTP

Évolution des intentions de recrutement dans les TPE artisanales du BTP



Sources : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales

15 Les services : une progression ralentie

Les activités de services sont globalement en développement depuis 2000, mais la dynamique est enrayée dans plusieurs activités :

- la blanchisserie et la réparation de produits électroménager connaissent une baisse de leur nombre d'entreprises et de celui des emplois salariés ;
- dans la fleuristerie, le tissu est stable mais on constate une baisse sensible des emplois salariés depuis 2008 ;
- dans l'activité de photographie, les emplois salariés ont été divisés par deux depuis 2009,

en même temps que le nombre d'entreprises doublait. Cette tendance est également suivie, dans une moindre proportion, par les activités de coiffure et, depuis 2012, les activités de déménagement.

La croissance du nombre d'entreprises et des emplois est en revanche forte dans les activités de nettoyage, les services automobiles (hors réparation de motocycles), dans la réparation de matériel informatique et de biens domestiques, les soins de beauté et les services funéraires.

	Nombre d'entreprises artisanales (en milliers)				Emplois salariés des TPE artisanales (en milliers)			
	2005	2009	2014	Évol. 2005/2014	2005	2009	2014	Évol. 2005/2014
Services automobiles	39,2	42,5	55,2	41 %	105,5	112,6	112,3	6 %
Transports	33,2	35,5	40,1	21 %	49,6	53,3	57,4	16 %
dont taxis	27,9	29,7	33,6	20 %	12,5	14,5	17,6	41 %
dont déménagement	0,9	1,1	1,4	56 %	7	6,7	6,4	-9 %
dont ambulances	4,4	4,8	5,2	18 %	30,1	32,1	33,4	11 %
Act. de réparation, hors automobile	19,6	22,4	34,2	74 %	15,9	15,6	13,8	-13 %
dont ordinateurs et équip. de com.	2,5	4,9	7,7	208 %	3,3	3,6	3,3	0 %
dont biens personnels et domestiques	17,2	17,5	26,4	53 %	12,6	12	10,5	-17 %
Soins à la personne	72,6	84	106,5	47 %	104,9	114,2	107,4	2 %
dont coiffure	59,7	64,7	74,4	25 %	94	98,1	88,9	-5 %
dont soins de beauté	12,9	19,3	32	148 %	10,9	16,1	18,5	70 %
Autres services	41,9	45,8	68,2	63 %	95,2	101,9	105	10 %
dont fleuristes	11,8	12,2	12,2	3 %	21,3	22,5	19,4	-9 %
dont activités photographiques	6	5,8	11,4	90 %	6,6	4,9	3,6	-45 %
dont services administratifs et de soutien aux entreprises	0,8	1	1,6	100 %	5	5,8	6,5	30 %
dont services de nettoyage	14,3	18	32,1	124 %	37,8	44,8	52,4	39 %
dont blanchisserie-teinturerie	7,4	6,7	6,4	-14 %	12,3	10,9	9,5	-23 %
dont services n.c.a	1,6	2	4,4	175 %	12,2	13	13,6	11 %
Total	206,5	230,2	304,2	47 %	371,1	397,6	395,9	7 %

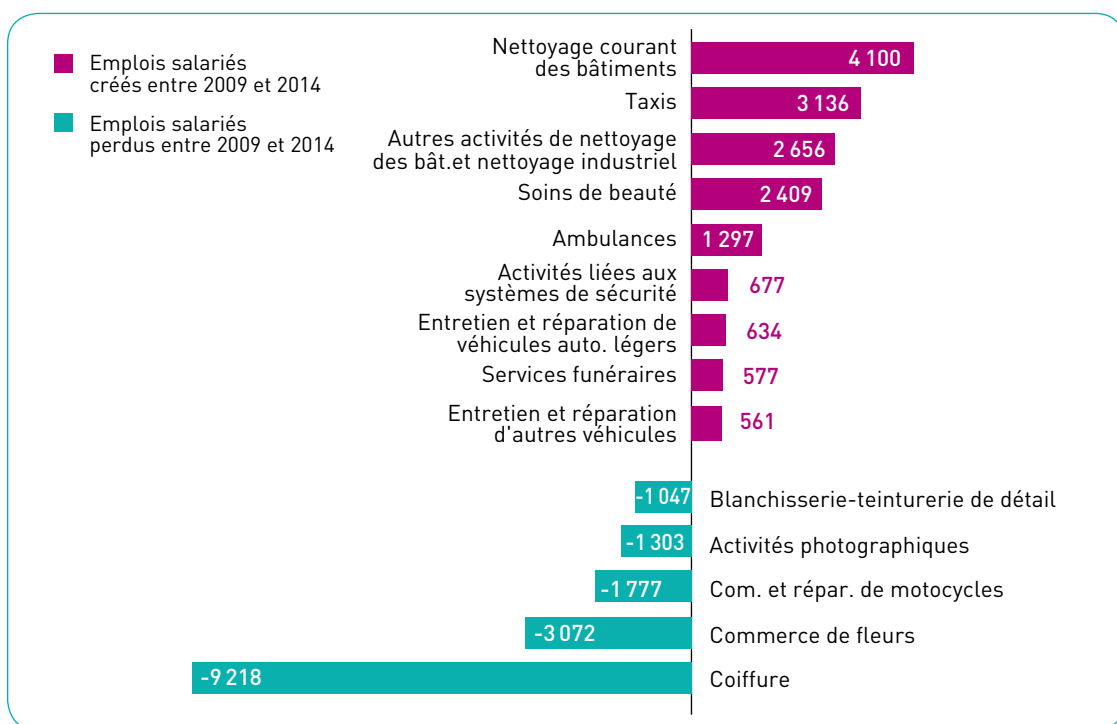
Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

15 Les services : une progression ralentie

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI SALARIÉ

La plupart des activités de service sont dynamiques en matière d'emplois salariés. Des créations nettes d'emplois ont ainsi été enregistrées dans les activités du nettoyage, des transports (taxis, ambulances) et des soins de beauté.

Comme cela a été montré précédemment, certains secteurs ont toutefois été fragilisés ces dernières années, comme la coiffure ou le commerce de fleurs.



Source : Nombre d'entreprises artisanales : INSEE ; 2005 : démographie des entreprises ; 2009 et 2014 : dénombrement des entreprises – traitement ISM.

Emplois salariés des TPE artisanales : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur événements et marchés (4781Z).

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

PROFESSIONS EXERCÉES

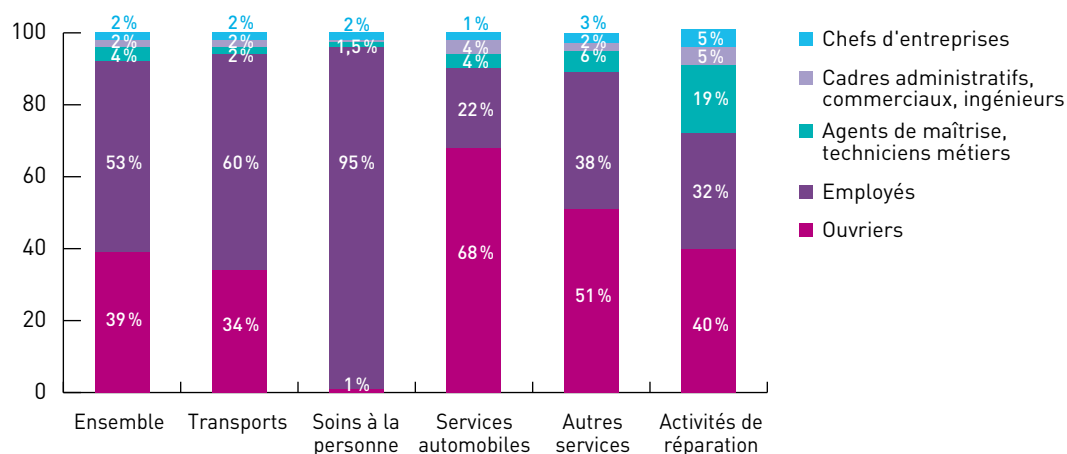
Les activités des services se caractérisent par la prépondérance de 10 métiers, qui regroupent plus de 70 % des postes salariés :

- parmi les postes d'employés : coiffeurs (24 %), fleuristes (4 %), manucures-esthéticiens (4 %), ambulanciers (7 %), secrétaires (4 %) ;

- Parmi les postes d'ouvriers : les mécaniciens automobiles (10 %), les carrossiers (3 %) et autres réparateurs mécaniques (3 %), les nettoyeurs (9 %) et les taxis (3 %).

Les postes d'agents de maîtrise et d'encadrement sont peu nombreux (6 %).

Professions exercées dans les TPE artisanales de services



Sources : INSEE, DADS 2013 – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

Les effectifs des salariés occupés dans chacune des professions des services varient à la hausse ou à la baisse en fonction des activités concernées.

- Le nombre de postes de coiffeurs est en baisse et celui des manucures-esthéticiens en hausse, ces évolutions étant en concordance avec celle des emplois salariés.
- Dans les services automobiles, les mécaniciens

automobiles, les ouvriers de contrôle en mécanique voient leurs effectifs progresser, au contraire des carrossiers et des autres réparateurs mécaniques non qualifiés.

- Les postes d'ambulanciers et les chauffeurs de taxi sont en nombre croissant, alors que les professions de déménageur et de coursier suivent une trajectoire inverse.

15 Les services : une progression ralentie

Évolution des effectifs salariés par profession dans les TPE artisanales des services

Professions	2009	2012	2013	Évolution
562b-Coiffeurs	100,7	95,2	92,6	↘
634c-Mécaniciens qual. en maintenance automobile	35,8	39,1	39,4	↗
684a-Nettoyeurs	36,5	36,1	36,6	↔
526e-Ambulanciers	25,8	27,8	28,2	↗
562a-Manucures, esthéticiens	15,2	16,9	16,5	↗
634a-Carrossiers d'automobiles qualifiés	17,2	16,5	16,3	↘
542a-Secrétaires	15,8	15,8	15,8	↔
554d-Vendeurs du commerce de fleurs	16,6	15,6	15,2	↘
642a-Conducteurs de taxi	10,9	11,7	12,6	↗
682a-Réparateurs en mécanique non qualifiés	11,9	11,2	10,6	↘
543b-Employés qual. des serv. comptables, financiers	7,3	7	6,7	↘
564b-Employés des services divers	4	5,2	5,4	↗
543h-Employés administratifs non qualifiés	3,3	3,3	3,3	↔
641a-Conducteurs routiers	3,4	3,1	3,2	↘
685a-Ouvriers non qual. divers de type artisanal	3,1	3,1	3	↔
374a-Cadres de l'exploitation des magasins	4	3	2,9	↘
543g-Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	2,2	2,7	2,8	↗
624e-Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique	1,9	2,3	2,4	↗
637d-Ouvriers qualifiés divers de type artisanal	2,5	2,5	2,3	↘
551a-Employés de libre service du commerce	2,5	2,4	2,3	↘
643a-Conducteurs livreurs, coursiers	2,6	2,3	2,3	↘
676b-Déménageurs non qualifiés	2,5	2,2	2,2	↘

Source : INSEE, DADS – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

ÂGE DES SALARIÉS

Les salariés des activités de services sont plutôt jeunes, en raison de plusieurs facteurs :

- la forte dynamique de développement de ces activités la décennie passée ;
- l'importance de l'apprentissage (notamment aux métiers de la coiffure, de l'esthétique, de la fleuristerie et des services automobiles).

La part des salariés de plus de 55 ans est ainsi particulièrement restreinte dans la coiffure (4 %), les soins de beauté (2 %) et le commerce de fleurs (4 %). Elle est plus élevée chez les salariés conducteurs de taxi, sans doute en raison d'entrées plus tardives dans la profession et de nombreux cas de reconversion parmi ces salariés.

Part des plus de 55 ans parmi les salariés de TPE artisanales

	Coiffeur	Manucure, esthéticien	Vendeur du commerce de fleurs	Conducteur de taxi	Mécanicien automobile	Carrossier automobile
2013	4 %	2 %	4 %	22 %	7 %	8 %

Sources : INSEE, DADS 2013 – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

- En 2016, 16 % des TPE artisanales des services ont indiqué avoir un projet de recrutement (source : enquête BMO Pôle Emploi / Crédoc). Le nombre de ces projets est à la hausse ces trois dernières années, après avoir connu un point bas en 2013.
- Les besoins les plus importants en volume concernent les salariés de la coiffure, du nettoyage et des taxis.
- Les difficultés de recrutement sont d'ailleurs plus fortes dans deux de ces métiers :
 - Les coiffeurs-esthéticiens : 60 % des projets de recrutement sont jugés a priori difficiles par les chefs d'entreprises,
 - Les conducteurs de taxi (64 %).
- Par ailleurs, le recrutement des professionnels des services automobiles demeure relativement difficile : 70 % des projets de recrutement de mécaniciens automobiles, et 66 % des projets d'embauche de carrossiers.

Intentions de recrutement dans les TPE artisanales des services en 2016

	Part des établissements envisageant de recruter	Part de projets jugés difficiles	Part de projets saisonniers
Services automobiles	14 %	54 %	24 %
Transports	21 %	57 %	25 %
Activités de réparation, hors automobile	11 %	54 %	18 %
Soins à la personne	16 %	60 %	16 %
Autres services	18 %	43 %	39 %
Artisanat des services	16 %	52 %	24 %
Ensemble artisanat	17 %	48 %	28 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales.

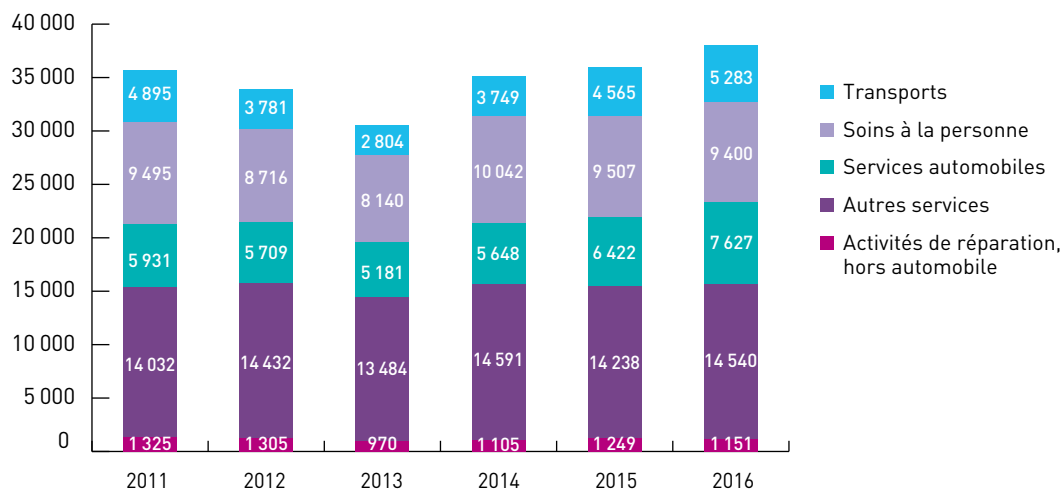
Projets de recrutement dans les TPE artisanales des services par professions en 2016 et difficultés de recrutement

	Nombre de projets de recrutement	Part des intentions de recrutement des TPE du secteur	Part de projets de recrutement jugés difficiles
Ensemble des projets de recrutement	38 001	100 %	52 %
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	9 294	24 %	60 %
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	4 586	12 %	46 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	3 753	10 %	64 %
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	2 307	6 %	58 %
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	1 945	5 %	39 %
Employés de maison et personnels de ménage	1 852	5 %	45 %
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	1 747	5 %	31 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	1 146	3 %	24 %
Carrossiers automobiles	1 080	3 %	66 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	912	2 %	70 %
Employés services divers (services funéraires)	775	2 %	56 %
Secrétaires bureautiques et assimilés	674	2 %	29 %
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir (y compris blanchisserie industrielle)	532	1 %	74 %
Photographes	487	1 %	39 %
Agents de sécurité et de surveillance	425	1 %	19 %
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal (reliure, gravure, métallerie d'art...)	375	1 %	67 %
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	365	1 %	50 %

Sources : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Évolution des intentions de recrutement dans les TPE artisanales des services



Sources : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales.

16 L'artisanat de fabrication fragilisé

L'artisanat de fabrication subit depuis le début des années 2000 le contrecoup du mouvement de désindustrialisation, qui touche aussi bien les grandes entreprises, les PME que les plus petites. Cette désagrégation du tissu est notamment visible dans la perte des emplois salariés, qui a poursuivi son recul entre 2009 et 2014 (-64 000 emplois salariés). L'augmentation du nombre d'entreprises entre 2009 et 2014 est le fait principalement d'entreprises unipersonnelles – notamment des micro-entrepreneurs- et constitue donc un trompe-l'œil. Ce phénomène est particulièrement notable dans le textile-habillement (+41 % du nombre d'entreprises) et dans la fabrication de bijoux fantaisie

(1 375 entreprises en 2009, 5 119 en 2014!).

La quasi-totalité des secteurs affichent une baisse moyenne de 10 % de leurs emplois salariés entre 2009 et 2014, les plus touchés étant :

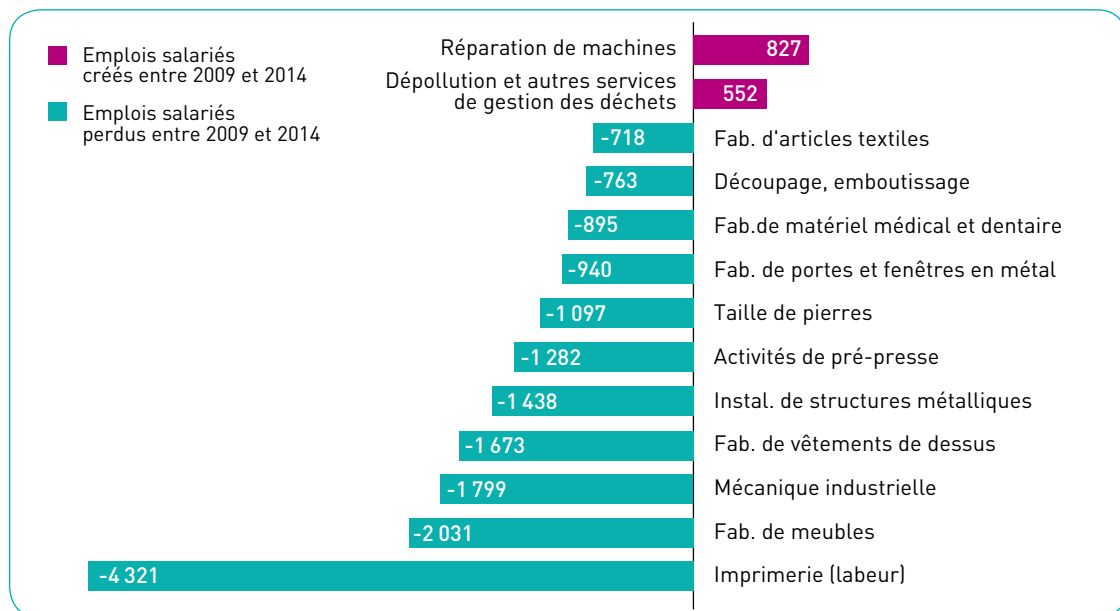
- au sein du secteur « papier, imprimerie, reproduction », l'imprimerie de labeur (-21 %) ;
- l'habillement (-21 % d'emplois salariés) ;
- la fabrication de meubles (-23 %).

Cette baisse des emplois salariés s'accompagne parfois d'une baisse du nombre d'entreprises : c'est le cas notamment dans la fabrication de meubles (-12 % entre 2009 et 2014) et dans la fabrication de machines et équipements qui a perdu un quart de ses entreprises en l'espace de 5 ans.

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI SALARIÉ

Les rares activités de fabrication ayant créé des emplois salariés entre 2009 et 2014 sont la

réparation de machines et les travaux de dépollution.



Source : Nombre d'entreprises artisanales : INSEE ; 2005 : démographie des entreprises ; 2009 et 2014 : dénombrement des entreprises – traitement ISM. Emplois salariés des TPE artisanales : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux. Dans l'alimentation, ne sont pas pris en compte les effectifs de la restauration rapide (5610C) et la vente de produits alimentaires sur éventaires et marchés (4781Z).

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Nombre d'entreprises et d'emplois salariés

	Nombre d'entreprises artisanales (en milliers)				Emplois salariés des TPE artisanales (en milliers)			
	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014	2005	2009	2014	Évol. 2009/2014
Textile, habillement, cuir et chaussure	12	11,9	16,763	41 %	30,8	24,9	20,3	-18 %
dont textile	2,8	2,9	4,203	45 %	11,5	10,2	8,5	-17 %
dont habillement et fourrures	7,7	7,5	10,588	41 %	15,6	11,4	9	-21 %
dont cuir et chaussures	1,5	1,5	1,972	31 %	3,8	3,3	2,8	-15 %
Travail du bois	7,9	8	9,041	13 %	19,4	18,6	16,8	-10 %
Papier, imprimerie, reproduction	11,7	11,2	11,606	4 %	39	33,2	26,6	-20 %
dont papier et carton	0,7	0,7	0,94	34 %	5,7	5,1	4,5	-12 %
dont imprimerie et reproduction d'enregistrements	11	10,5	10,666	2 %	33,3	28,1	22,1	-21 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	12,1	12,2	12,711	4 %	52,4	48,2	44,1	-9 %
dont industries extractives	1	1	0,916	-8 %	7,4	6,4	6,2	-3 %
dont industrie chimique et produits pharmaceutiques	1,5	1,5	1,664	11 %	7,7	7,2	6,9	-4 %
dont fab. de produits en caoutchouc et plastique	2,8	2,8	2,624	-6 %	17,8	16,6	15	-10 %
dont fabrication de verre et d'articles en verre	1	1	1,216	22 %	2,9	2,7	2,5	-7 %
dont fab. d'autres produits minéraux non métalliques	5,8	5,9	6,291	7 %	16,7	15,3	13,6	-11 %
Travail des métaux	21,8	22,8	23,429	3 %	120,7	115	105,8	-8 %
dont métallurgie, chaudronnerie, forge, traitement des métaux, mécanique générale	10,9	12,4	14,29	15 %	74,5	72,4	67,8	-6 %
dont coutellerie, outillage, quincaillerie et autres ouvrages en métaux	3,2	3,1	3,1	0 %	14,3	13,2	12	-9 %
dont fabrication de machines et équipements	5,8	5,3	4	-25 %	22,7	20,5	18,2	-11 %
dont fabrication de matériels de transport	2	2,1	2,114	1 %	9,2	8,9	7,8	-12 %
Fabrication de meubles	15	13,5	11,875	-12 %	18	15,5	12	-23 %
Fabrication d'articles divers	19	18,7	24,299	30 %	45,4	41,5	38,1	-8 %
dont produits informatiques, électroniques, optiques et électriques	4,3	3,9	3,558	-9 %	18,9	16,8	15,1	-10 %
dont matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	7,4	7,2	7,139	-1 %	17	16,5	15,5	-6 %
dont horlogerie-bijouterie	3,8	4,2	8,115	93 %	4,8	4	3,7	-8 %
dont fabrication d'instruments de musique	0,7	0,7	0,975	39 %	0,5	0,6	0,5	-17 %
dont autres activités manufacturières	2,9	2,7	4,512	67 %	4,1	3,6	3,3	-8 %
Réparation et installation de machines et d'équipements industriels	18,2	18,1	21,262	17 %	50,8	49,7	48,2	-3 %
Récupération	1,6	1,8	2,694	50 %	9,5	9,7	9,8	1 %
Total	119,4	118,1	133,68	13 %	385,9	356,5	321,8	-10 %

Source : ACOSS-URSSAF – champ : effectifs salariés en fin de période hors stagiaires et apprentis sur le périmètre des établissements de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

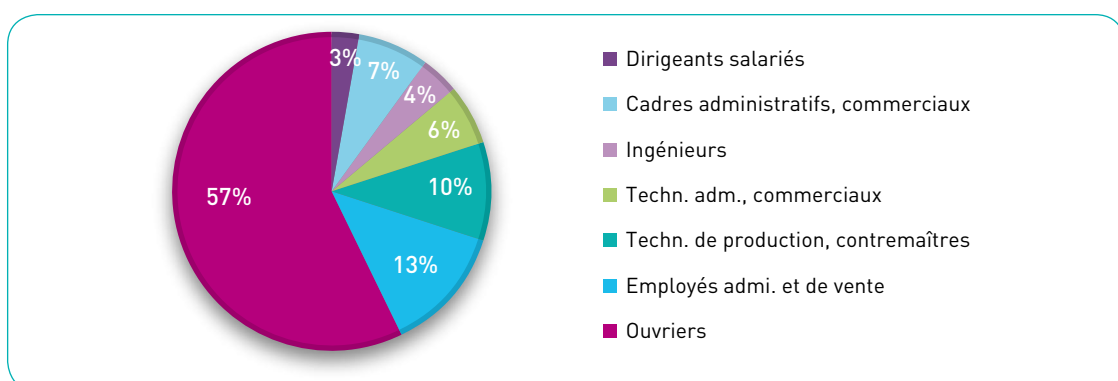
16 L'artisanat de fabrication fragilisé

PROFESSIONS EXERCÉES

L'artisanat de fabrication se distingue par la plus grande diversité des catégories professionnelles représentées. Si les ouvriers demeurent majoritaires dans l'emploi salarié (57 %), un quart des postes sont occupés par des professions intermédiaires

et des cadres, ce qui est lié d'une part à la taille moyenne plus élevée des entreprises et, d'autre part, à une élévation des niveaux de compétences requis pour l'exercice de ces activités.

Poids des catégories socio-professionnelles dans l'artisanat de fabrication



Sources : INSEE, DADS 2012 – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

La liste des professions exercées est très longue, l'artisanat de fabrication couvrant tous les secteurs de l'industrie manufacturière.

La première profession représentée est transversale, celle de secrétaire, devant les métiers du travail des métaux, dont les entreprises emploient un salarié sur trois dans l'artisanat de fabrication : ouvriers de production par enlèvement de métal, chaudronniers, mécaniciens de maintenance,

soudeurs, ouvriers de l'usinage des métaux, etc. Parmi les autres professions les plus exercées, on retrouve les métiers du bois-ameublement, de la prothèse dentaire (spécialistes de l'appareillage médical) et de l'impression.

La plupart de ces métiers d'ouvriers ont des effectifs en baisse, cela en cohérence avec la courbe de l'emploi salarié dans ces activités.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Principales professions exercées dans l'artisanat de fabrication (en milliers)	2009	2012	2013	Évolution
542a-Secrétaires	18,6	16,6	16,3	↘
673a-Ouvriers de production NQ travaillant par enlèvement de métal	14,1	12,9	12,6	↘
627d-Ouvriers Q de scierie, menuiserie industrielle et ameublement	12,6	10,3	10,1	↘
623a-Chaudronniers-tôliers ind., op. qualifiés du travail en forge	10,8	10,2	10,0	↘
543b-Employés qualifiés des services comptables ou financiers	10,7	9,1	8,9	↘
433c-Autres spécialistes de l'appareillage médical	8,4	7,8	7,9	↔
628a-Mécaniciens Q de maintenance, entretien : équipements industriels	8,7	8	7,9	↔
675b-Ouvriers de production NQ du travail du bois et de l'ameublement	9,7	7,7	7,3	↘
627f-Ouvriers de la composition et de l'impression	7,6	7	6,7	↘
474c-Tech. de fab. et de contrôle-qualité en construction mécanique	7,6	6,5	6,7	↗
628g-Ouvriers qualifiés divers de type industriel	6,7	6,4	6,7	↗
623e-Soudeurs manuels	7,7	6,6	6,5	↘
634b-Métalliers, serruriers qualifiés	7,2	6,4	6,3	↘
674d-Ouvriers de prod. NQ : métallurgie, production verrière, céramique	7,9	6,4	6,2	↘
676a-Manutentionnaires non qualifiés	5,8	5,1	5,1	↳
543f-Employés Q des services commerciaux des entreprises (hors vente)	5,0	5,1	5,1	↔
623g-Opérateurs Q d'usinage des métaux sur autres machines	5,1	4,9	4,8	↳
674a-Ouvriers de production NQ : chimie, pharmacie, plasturgie	5,6	4,8	4,7	↘
641a-Conducteurs routiers	5,2	4,7	4,7	↳
477b-Techniciens d'installation et de maintenance des équip. ind.	4,2	4,8	4,7	↗
673c-Ouvriers NQ de montage, contrôle en méca. et travail des métaux	5,6	4,8	4,5	↘
623f-Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux	5,2	4,6	4,5	↘
374d-Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises	5,0	4,6	4,2	↘
628b-Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels	4,5	4,1	4,2	↘
675a-Ouvriers de prod. NQ du textile et de la conf., de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir	5,0	4,3	4,0	↘
632b-Ouvriers qualifiés du travail de la pierre	4,7	3,7	3,5	↘
624f-Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux	3,7	3,2	3,1	↘
675c-Ouvriers de production NQ de l'imprimerie, presse, édition	3,8	3,4	3,1	↘
627b-Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement	4,3	3,2	2,8	↘

Source : INSEE, DADS – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

16 L'artisanat de fabrication fragilisé

ÂGE DES SALARIÉS

Les salariés des activités de fabrication sont plus âgés que la moyenne des autres secteurs de l'artisanat (15 % ont plus de 55 ans). Cela concerne aussi les dirigeants salariés dont plus de 40 % ont plus de 55 ans. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

- les difficultés traversées par ces activités, qui ont limité les embauches ;

- la perte d'attractivité de ces métiers auprès des jeunes ;
- l'effondrement de l'apprentissage à ces métiers (le nombre d'apprentis a été divisé par trois en une vingtaine d'années).

La problématique de transmission des compétences est donc importante dans de nombreuses activités à petits effectifs et fortement spécialisées.

Part des plus de 55 ans parmi les salariés de TPE artisanales

	Nettoyeurs	Métiers administratifs et commerciaux	Ouvriers des laboratoires photographiques	Métiers du textile et de l'habillement	Métiers du transport	Opérateurs d'usinage des métaux
2013	31 %	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres administratifs 28 % • Cadres commerciaux 21 % • Employés qualifiés des services comptables 20 % • Secrétaires 17 % 	24 %	<ul style="list-style-type: none"> • Tailleurs et couturières 23 % • Ouvriers qualifiés de la coupe du vêtement 22 % • Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie 22 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Conducteurs livreurs 23 % • Conducteurs routiers 17 % 	16 %

Sources : INSEE, DADS – Postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève des secteurs artisanaux.

BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

- Interrogées sur leurs projets de recrutement pour l'année 2016, 18 % des TPE artisanales de fabrication ont mentionné un ou plusieurs projets de recrutement (source : enquête BMO Pôle Emploi / Crédoc). Le nombre de ces projets évolue de façon variable selon les secteurs : il est en baisse pour les entreprises du travail du bois et de l'ameublement, et évolue plutôt à la hausse pour le travail des métaux et la réparation de machines et équipements industriels.
- Les besoins les plus importants en volume concernent les salariés du travail des métaux, pour lesquels les difficultés de recrutement

anticipées sont particulièrement élevées : 75 % pour les chaudronniers, 88 % pour les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal, 92 % pour les régleurs, etc.

- Les difficultés de recrutement sont également fortes pour les ouvriers du textile-cuir-habillement (72 %), les prothésistes dentaires (spécialistes de l'appareillage médical : 72 %), les ouvriers qualifiés de l'impression (75 %) et les ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement (68 %). On constate donc que la baisse des emplois salariés dans ces activités n'entraîne pas une meilleure fluidification des embauches.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Intentions de recrutement dans les TPE artisanales de fabrication en 2016

	Part des établissements envisageant de recruter	Part de projets jugés difficiles	Part de projets saisonniers
Textile, habillement, cuir et chaussure	16 %	54 %	19 %
Travail du bois	11 %	54 %	18 %
Papier, imprimerie, reproduction	11 %	43 %	17 %
Matériaux de construction, chimie, verre, céramique	15 %	40 %	22 %
Travail des métaux	22 %	63 %	10 %
Fabrication de meubles	16 %	63 %	7 %
Fabrication d'articles divers	15 %	43 %	12 %
Récupération	17 %	39 %	13 %
Réparation, inst. de machines et équip. ind.	22 %	60 %	16 %
Artisanat de fabrication	18 %	54 %	15 %
Ensemble artisanat	17 %	48 %	28 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales.

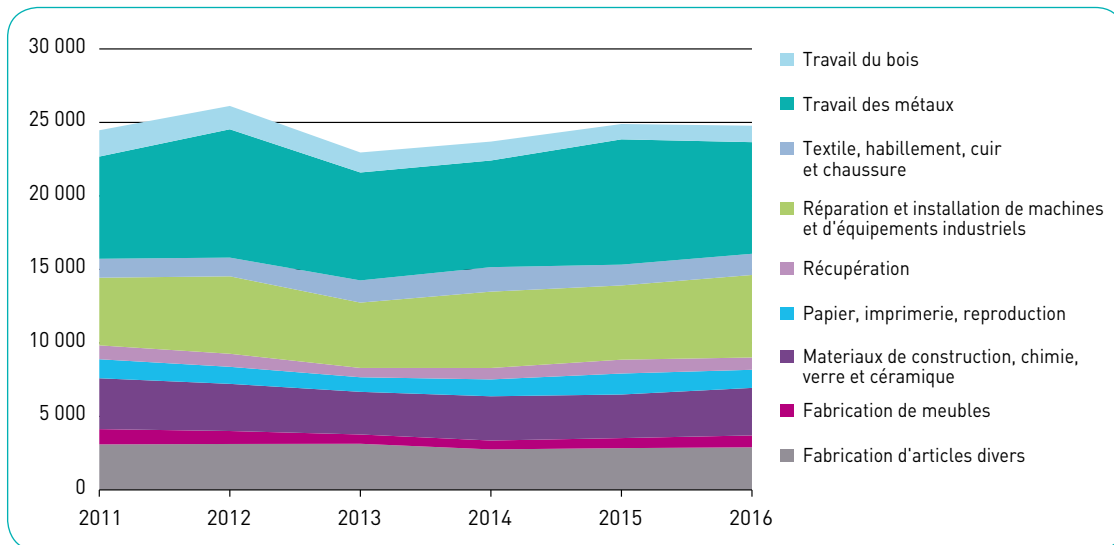
Projets de recrutement dans les TPE artisanales de fabrication par métiers en 2016

	Nbre de projets (en milliers)	Part des projets	Part de projets jugés difficiles
Ensemble des projets de recrutement	24,8	100 %	54 %
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons qualifiés	1,3	5 %	75 %
Ouvriers NQ travaillant par enlèvement, formage de métal	1,2	5 %	65 %
Soudeurs qualifiés	1,2	5 %	66 %
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux)	1,0	4 %	49 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	0,9	4 %	61 %
Techniciens de la maintenance et de l'environnement	0,9	4 %	73 %
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	0,9	4 %	46 %
Ouvriers qual. travaillant par enlèvement de métal (moulistes, usineurs...)	0,8	3 %	88 %
Secrétaires bureautiques	0,7	3 %	24 %
Monteurs, ajusteurs, contrôleurs, ouv. qual. de la mécan.	0,7	3 %	62 %
Ouvriers NQ des industries chimiques et plastiques	0,6	2 %	23 %
Ouv. Q de l'électricité et électronique (câbleurs, bobiniers...)	0,5	2 %	57 %
Ouvriers non qual. du textile et du cuir (y compris blanchisserie industrielle)	0,5	2 %	72 %
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	0,5	2 %	68 %
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	0,5	2 %	45 %
Spécialistes de l'appareillage médical	0,5	2 %	72 %
...			
Régleurs qualifiés	0,2		92 %
Tuyauteurs	0,2		76 %
Ouvriers qualifiés de l'impression	0,2		75 %
Ouvriers qualifiés du travail du textile, cuir	0,2		72 %

Source : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales.

16 L'artisanat de fabrication fragilisé

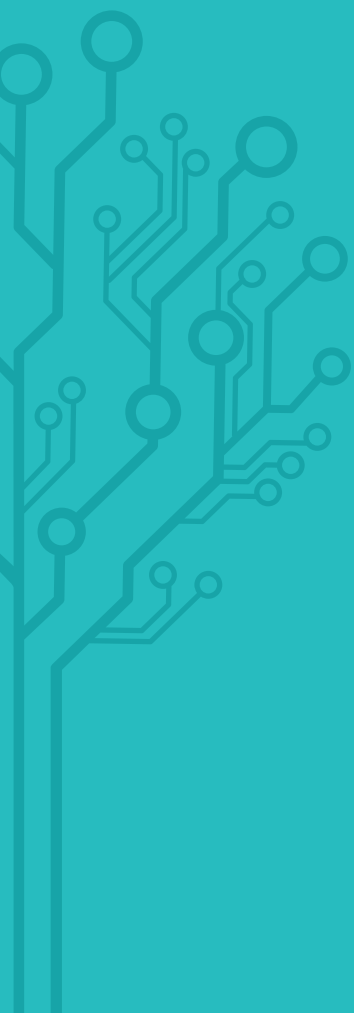
Évolution des intentions de recrutement dans les TPE artisanales de fabrication



Sources : enquête BMO, Pôle Emploi, traitement CREDOC – champ : entreprises de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales.

II. Les secteurs et métiers de l'artisanat en perspective

Annexe méthodologie



Deux méthodes sont utilisées dans ce document pour circonscrire le champ de l'artisanat :

1. Sources INSEE

Dans la source SIRENE-INSEE, ont été considérées comme artisanales les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers, conformément à la définition juridique.

L'INSEE (base dénombrement des entreprises) dispose de cette variable, ce qui permet de circonscrire précisément l'ensemble des entreprises artisanales. En revanche, les fichiers INSEE ne permettent pas actuellement de distinguer les entreprises dont l'activité artisanale est exercée à titre principal (c'est-à-dire réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires d'une activité artisanale), de celle dont l'activité artisanale est exercée à titre secondaire. Or cette donnée est utile pour le calcul des emplois et les données financières, qui ne prennent en compte que les entreprises exerçant une activité artisanale à titre principal. Pour contourner cette difficulté méthodologique, les entreprises artisanales ont été classées en deux sphères, selon les préconisations de la Direction Générale des Entreprises et du rapport du « Groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » présenté en octobre 2004 au Conseil national de l'information statistique.

Une première sphère ("le noyau dur" des activités artisanales) regroupe les entreprises artisanales dont le code NAF est en correspondance totale avec la nomenclature d'activités artisanales (NAFA) ou pour lesquelles le nombre d'entreprises artisanales est important (ex : 4781Z, 5610C). Les entreprises immatriculées sous l'un de ces 328 codes d'activités (voir encadré ci-contre) sont considérées comme principalement artisanales, de même que les entreprises du code 8130Z [services d'aménagement paysager] qui exercent également pour la plupart une double activité de maçonnerie générale. Les données INSEE sont calculées sur la base de ce noyau dur.

Une seconde sphère comprend :

- 20 codes NAF pour lesquels la correspondance avec le code NAFA est partielle [0162Z ; 1910Z ; 1920Z ; 2110Z ; 2120Z ; 3700Z ; 3812Z ; 3821Z ; 3822Z ; 4299Z ; 4789Z ; 5221Z ; 5819Z ; 7311Z ; 7410Z ; 8211Z ; 8219Z ; 9001Z ; 9609Z] ;
- tous les autres codes [soit 384] pour lesquels il n'existe aucune correspondance avec la NAFA : les entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers sous ce code exercent une activité artisanale à titre secondaire.

Les données de cette sphère ne sont pas prises en compte. Cette méthode "par défaut" pour distinguer activités principales/activités secondaires sera abandonnée, dès lors que l'INSEE aura intégré les codes NAFA (opération en cours).

2. Autres sources

Dans les sources ne disposant pas de la variable « entreprise artisanale » (comme les bases INSEE/DADS, INSEE/ESANE, la base ACOSS-URSSAF, l'enquête Besoins de Main d'Œuvre de Pole Emploi/Credoc), le champ d'analyse porte sur les « TPE artisanales » (entreprises de moins de 20 salariés) immatriculées dans les 326 codes NAF pour lesquelles existe une correspondance totale avec la NAFA (hors donc les codes 4781Z et 5610C), ainsi que les entreprises de moins de 20 salariés du code 8130Z (services d'aménagement paysager).

NOYAU DUR DE L'ARTISANAT

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie:** 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- **Viandes et poissons:** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z 4781Z
- **Autres activités de l'alimentation:** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B 5610 C

N.B.: les codes 4781Z et 5610C relèvent en partie de l'artisanat. L'information relative aux seules entreprises artisanales pour ce qui concerne les données « emploi » et « chiffre d'affaires » n'est pas disponible.

Fabrication

- **Textile, habillement, cuir et chaussure:** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois:** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction:** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique:** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux:** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles:** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers:** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels:** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération:** 3831Z 3832Z 3900Z

Bâtiment et travaux publics

- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels:** 4120A 4120B
- **Génie civil:** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages:** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification:** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation:** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition:** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Services

- **Services automobiles:** 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports:** 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile):** 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne:** 9602A 9602B
- **Autres services:** 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

